

37^E CONGRÈS 2019, L'UNION DANS L'ACTION

BILAN DES FRONTS DE LUTTE ET DE L'ENTRAIDE



Comité d'action en santé sécurité	4
Comité de condition féminine	10
Comité droit au travail	15
Comité environnement et développement durable	20
Comité éducation	26
Entraide	34
Comité immigration et relations ethnoculturelles	43
Comité LGBT	50
Comité jeunes	57
Comité solidarité internationale	64
Santé et services sociaux	71
La formation	78
Comité de mobilisation	81

Comité d'action en santé-sécurité

En juin 2017 dans la foulée du vote d'allégeance dans le milieu de la santé, la précédente responsable du CASS, Kim Boyer, a changé d'affiliation syndicale et par le fait même nous a remis sa démission. Malgré tout, Kim est restée active au comité. En septembre 2017, il y a eu élection pour son remplacement, lors de laquelle Kevin Mc Lean a été élu. Au fil du mandat, il y a également eu plusieurs changements de personnes conseillères et d'employées de bureau. Nous remercions toutes ces personnes pour leur travail au CASS et pour leur appui.



Les orientations du CASS sont bien ancrées depuis plusieurs années. Elles consistent à :

- Informer et outiller les syndicats sur les enjeux en santé et sécurité du travail (SST)
- Maintenir, améliorer et promouvoir la prévention dans les milieux de travail
- Souligner les dates de commémoration
- Maintenir nos alliances avec nos partenaires

Informier et outiller les syndicats sur les enjeux en santé et sécurité du travail

Le comité a créé sa page Facebook au cours du mandat afin de diffuser l'information relative aux activités du comité et à la santé-sécurité au travail.

Comme à chaque congrès nous nous sommes mis en œuvre pour recruter de nouveaux membres au comité et faire connaître le CASS.

Activité de la rentrée (colloque d'une journée)

Septembre 2016, au Centre St-Pierre. Plusieurs sujets y sont traités :

- Présentation du CASS
- Modernisation des lois en santé et sécurité au travail ainsi qu'en indemnisation
- Abolition du Bureau d'évaluation médicale (BEM)

- Processus d'indemnisation et de réadaptation des travailleuses et travailleurs immigrants
- Quand la réadaptation mène à l'appauvrissement et à la précarité d'emploi
- État de la situation concernant l'amiante
- Nouvelles règles sur le cadenassage

Colloque sur les moisissures

En octobre 2017, le comité a tenu une journée entière dédiée aux moisissures. Plusieurs intervenants internes et externes sont venus expliquer ce qu'est la moisissure, son impact à court et long terme sur les travailleuses et les travailleurs et ce que l'on peut faire pour exercer des pressions sur nos employeurs afin d'assainir les milieux de travail.

Plus précisément, les points abordés lors du colloque étaient les suivants :

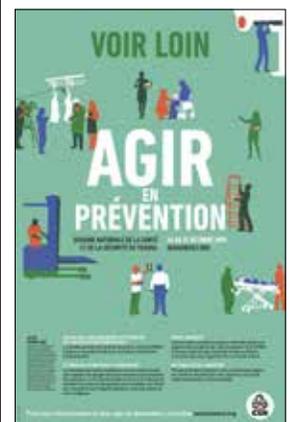
- Causes et effets des moisissures, les facteurs qui influencent leur croissance, les mesures de prévention possible
- Présentation de la mission de la clinique de médecine du travail et de l'environnement du CHUM auprès des travailleuses et des travailleurs malades et de leurs organisations
- Présentation par un membre de la Direction de la santé publique et d'un inspecteur de la CNESST sur leurs rôles et leurs manières de procéder lors d'une enquête
- Aspects juridiques et lois liés à la moisissure en milieu de travail. Mandat, moyens et champs d'intervention SRT-CSN

Foire aux questions et outils pour la Semaine nationale de la santé et de la sécurité du travail

Organisée en septembre 2018, une foire dans l'agora du 1601 De Lorimier a eu lieu avant l'assemblée générale du CCMM pour aider les syndicats à préparer la Semaine nationale SST dans leur milieu de travail. Toutes les fédérations ont été invitées à offrir leur soutien et à présenter les outils pour la Semaine nationale de la santé et de la sécurité du travail. Par la même occasion, la CSN a lancé le thème de sa campagne annuelle Voir loin, agir en prévention.

Activité intercomité du CCMM-CSN

Le comité a participé à cette activité importante, lors de laquelle tous les fronts de lutte se sont rassemblés dans l'agora pour faire connaître leur comité.



Améliorer les protections en matière de santé et de sécurité du travail

Un des volets majeurs du travail du CASS est de viser l'amélioration des lois sur la santé et la sécurité du travail comme la loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP) et la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST). Plusieurs actions en ce sens ont été réalisées par le comité. Par exemple, le CASS milite pour l'abolition de la taxe sur les accidents et les maladies du travail. Le gouvernement libéral a en effet créé un impôt spécial qui touche les indemnités versées par la CNESST. Cette mesure fiscale peut représenter un impôt supplémentaire de 2027 \$ en 2018 pour une victime d'accident ou de maladie du travail, malgré le fait que les indemnités versées par la CNESST ne sont pas imposables.

Le CASS restera vigilant et prêt à intervenir si la situation persiste.

Tout au long du mandat, nous avons suivi de près les travaux de modernisation des lois en SST et du projet de loi menant à la fusion de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), de la Commission des normes du travail (CNT), de la Commission de l'équité salariale et de leurs tribunaux. Concernant cette fusion, soucieux de l'impact que ce changement pourrait avoir sur les membres du CCMM-CSN, nous avons fait des suivis afin que les doléances soient acheminées en commission parlementaire (par exemple, la perte d'expertise, la confusion lorsqu'un travailleur vit une situation touchant deux organismes, etc.). Nous poursuivrons notre vigilance dans l'évolution de ces dossiers. Nous envisageons de faire un bilan à la suite de la fusion pour mieux connaître les effets réels constatés par nos membres.

Maintenir, améliorer et promouvoir la prévention dans les milieux de travail

Les diverses activités organisées par le CASS en cours de mandat visaient aussi la prévention. Si les membres sont bien outillés, la prévention en milieu de travail ne peut que mieux se porter ! La tenue d'un colloque, de journées thématiques et d'activités de sensibilisation a permis au comité de rencontrer plusieurs syndicats et de faire la promotion de la prévention dans nos milieux de travail. Par ailleurs, via ses membres formateurs, le CASS s'assure que les travailleurs soient bien informés. Il appuie également la mise sur pied de comités paritaires en SST dans tous les milieux de travail.

De plus, un réseau s'est développé entre les militants impliqués en SST, ce qui permet un échange d'information, des appuis et des mouvements de solidarité précieux.

Souligner les dates de commémoration

28 avril, Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail

Chaque année, le CASS invite les syndicats de la région à souligner la Journée internationale de commémoration des travailleuses et travailleurs morts ou blessés au travail en observant une minute de silence à 10 h, le 28 avril, et en portant le ruban noir dans leur milieu de travail. C'était aussi devenu la tradition de publier dans les journaux un avis de décès en la mémoire des travailleuses et travailleurs décédés au cours de l'année précédente. En 2017, nous avons essayé d'innover et de remplacer cet avis dans les journaux par des publicités sur Métrovision. Une publicité animée devait passer sur tous les écrans de télévision dans le métro, à raison d'une fois l'heure. Le fournisseur a cependant omis de l'inclure dans la rotation, si bien que la publicité n'a pas été diffusée. Après négociation, le temps d'antenne de notre publicité a été bonifié en 2018 et nous avons fait concevoir un nouveau visuel. Cette forme de visibilité a été reprise en 2019 et se veut une façon de ne pas oublier les personnes qui ont laissé leur vie au travail.

Semaine nationale de la santé et de la sécurité du travail

Le CASS a également invité les syndicats à faire de la prévention une priorité lors de la Semaine nationale de la santé et de la sécurité du travail, qui se tient chaque année en octobre. Lors de cette semaine, les élu-es du CCMM-CSN sont disponibles sur demande pour se rendre dans les milieux de travail. Plus d'une quinzaine de syndicats sont visités chaque année. En 2017, nous avons remarqué une baisse d'activité dans les syndicats locaux, pour différentes raisons, bouleversement à la suite du vote d'allégeance en santé et plusieurs syndicats en négociation; certains



manquaient d'idées. Voilà pourquoi en 2018 nous avons décidé qu'au début septembre nous allions faire une foire aux outils avant l'assemblée générale du CCMM, avec l'aide des fédérations, pour informer et donner des outils aux syndicats locaux afin qu'ils se préparent pour la semaine en octobre 2018. Bien que seule la FEESP ait participé en 2018, plusieurs fédérations ont trouvé l'idée intéressante à la suite de l'événement et ont annoncé vouloir y participer à l'avenir. Ce fut aussi le lancement du slogan et du visuel de la CSN.

Maintenir nos alliances

Nous ne travaillons pas seuls ! Depuis sa fondation, nous pouvons compter sur l'inestimable collaboration de l'Union des travailleuses et des travailleurs accidentés ou malades (Uttam) qui nous alimente sur des enjeux majeurs en SST.

Nous tenons à souligner aussi que le CASS soutient la Fondation du Dr Benoît Deshaies qui supporte les accidenté-es du travail depuis 1988.

Par ailleurs, au cours de ce mandat, nous avons perdu de précieux appuis pour les travailleurs. La Fondation d'aide aux travailleuses et travailleurs accidentés (FATA) a malheureusement mis fin à ses activités. Le Dr Benoît Deshaies, et Christiane Gadoury, militante pour les droits des travailleuses et des travailleurs nous ont quittés.

Participation, représentation et formation des membres du CASS :

- Grand rendez-vous de la CNESST sur les moisissures et les travailleurs immigrants
- Colloque de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) sur la SST 4.0



- Comité confédéral en santé et sécurité au travail et coordination SST-CSN
- Bilan et perspectives en SST (CSN)
- Activités de l'uttam
- IRSST sur les travailleurs immigrants
- IRSST sur les espaces clos, la notion et l'élimination
- Semaine de prévention du suicide
- 23 janvier 2019 : colloque «Un milieu de travail sécuritaire pour tout le monde»

Perspectives du CASS

- Continuer à souligner chaque année, le 28 avril, Journée internationale de commémoration des travailleuses et travailleurs morts ou blessés au travail
- Améliorer sa participation à la semaine nationale de la santé et la sécurité du travail de la CSN en visitant plus de syndicats
- Continuer à dénoncer les mesures fiscales sur les indemnités de remplacement du revenu (IRR)
- Tenir des activités telles que 5 à 7, colloques et manifestations afin d'informer les syndicats sur la conjoncture et les grands enjeux en santé et sécurité du travail
- Maintenir sa participation au comité confédéral en santé et sécurité de la CSN
- Continuer à organiser des activités avec d'autres fronts de lutte du conseil central
- Maintenir ses alliances avec ses partenaires, entre autres l'uttam
- Maintenir son rôle de chien de garde et de vigie face au régime de santé-sécurité au travail et faire toutes les actions et les recommandations nécessaires pour éviter la perte des droits des travailleuses et des travailleurs
- Poursuivre le travail sur la mise à jour de la liste des maladies professionnelles
- Poursuivre les actions entreprises pour arriver à l'abolition du BEM

Préparer les 40 ans du CASS

Le comité compte souligner son 40^e anniversaire au cours du prochain mandat.



Comité de condition féminine

En 2018, le salaire des femmes a encore diminué par rapport à celui des hommes. Depuis 2003, soit en quinze ans, les femmes ont perdu 0,5 % de salaire par rapport aux hommes. Ces chiffres augmentent quand il s'agit des femmes racisées, autochtones, issues de l'immigration, de la communauté LGBTQ+ ou en situation de handicap. Ceci montre clairement l'importance que peut avoir le comité de la condition féminine (CCF), mais aussi l'importance de continuer à travailler avec les autres comités du CCMM-CSN.

Le dernier mandat a été mouvementé pour le comité de la condition féminine. Nous avons eu trois responsables du comité, deux responsables politiques du comité exécutif, trois conseillères syndicales différentes pour nous appuyer. Cette situation n'est pas liée qu'à la perte de membres à la suite du vote d'allégeance dans la santé et les services sociaux. Annik Patriarca a changé d'emploi, Geneviève Lapointe s'est retrouvée face à une surcharge de travail liée à la négociation des CPE et Chantal Ide a été en arrêt de travail pendant trois mois.

Malgré tout, le comité a abattu un travail incroyable. Il est constitué de militantes dévouées, impliquées, mobilisées, qui sont d'ailleurs souvent impliquées ailleurs, ce qui nous aide à faire des liens entre les luttes. Nous tenons à les remercier.

Le comité de la condition féminine en lutte

Le CCF a fait sienne la lutte pour le salaire minimum à 15 \$ l'heure — une priorité pour le conseil central. Le 8 mars 2017, nous avons manifesté au pied du pont Jacques-Cartier, tôt le matin, pour revendiquer un salaire minimum de 15 \$ l'heure. C'est un excellent endroit pour obtenir une bonne visibilité de la part des travailleuses et travailleurs qui entrent à Montréal. Nous avons aussi obtenu une bonne couverture médiatique, que ce soit à la radio, à la télévision ou dans les journaux, et ce, autant dans les médias anglophones que francophones.

Nous avons mis de l'avant les revendications féministes reliées à



la lutte pour le 15 \$ de diverses façons. Cela dit, il faut reconnaître les intersections qui existent : par exemple, les femmes racisées seront les premières à bénéficier d'une augmentation du salaire minimum. La lutte pour le 15 \$ est d'ailleurs mise de l'avant dans le manifeste du 8 mars 2019 et restera une priorité pour nous tant que nous ne l'aurons pas obtenu !

À l'automne 2017, nous avons organisé, en collaboration avec le comité jeunes, une assemblée publique sur la prise de parole des jeunes femmes. Il s'agissait d'une soirée mixte avec Francis Dupuis-Déri, professeur à l'UQAM, et Marie-Ève Surprenant, auteure du livre *Le manuel de résistance féministe*¹, qui nous ont parlé de la difficulté que peuvent avoir les femmes à prendre la parole. En effet, dès l'enfance, les filles sont socialisées différemment des garçons, ce qui rend parfois la prise de parole plus ardue. Afin de mieux outiller les femmes qui participent à l'assemblée générale du conseil central, nous avons organisé un atelier non mixte sur la prise de parole avant l'AG de mars 2018. Lors de l'assemblée, nous avons remarqué une augmentation importante de la prise de parole des femmes à la suite de cet exercice. Voyant le succès de l'atelier, nous avons décidé d'en organiser un autre avant l'AG de mars 2019.

La réflexion sur le thème de l'antiféminisme a été poursuivie lors des rencontres du CCF et en assemblée générale alors que Marie-Ève Surprenant a été invitée à venir nous rencontrer. Toute cette réflexion nous montre clairement que nous devons rester « féministes tant qu'il le faudra ».

C'était d'ailleurs le thème du 8 mars 2018. Avec d'autres comités de condition féminine de la CSN, nous avons dévoilé le thème de 2018, fièrement affiché sur les piliers de l'entrée de la CSN. Nous avons aussi participé à la manifestation montréalaise du 8 mars pour dénoncer, entre autres, les pratiques des agences de placement. Au Québec, il y a 25 000 travailleuses domestiques. Ces travailleuses sont mal rémunérées, sont souvent victimes d'abus de toutes sortes.

Violence faite aux femmes, #meToo et harcèlement

La violence faite aux femmes a d'ailleurs été un sujet majeur au cours du mandat 2016-2019. La vague #moiAussi (#meToo) a frappé le Québec de plein fouet. C'est Tarana Burke, une militante afro-américaine qui avait lancé la première campagne « Metoo » dès 2007. Toutefois, les accusations contre Harvey Weinstein, producteur d'Hollywood, ont mis à l'avant-scène l'étendue des violences que subissent les femmes au travail et dans la sphère privée. Nous avons abordé le sujet lors des AG de décembre 2017

¹ Le manuel de résistance féministe, Marie-Ève Surprenant, Éditions du Remue-Ménage 2015. <http://www.editions-rm.ca/livres/manuel-de-resistance-feministe>

et 2018. En 2017, nous avons présenté des statistiques sur le nombre de femmes victimes de harcèlement et de violences et en 2018 nous avons rendu hommage aux 14 victimes de Polytechnique. En 2017, nous avons également invité Sarah-Lapalme Bilodeau et Thaïna Rosinvil du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) Trêve pour Elles qui ont fait une présentation sur les mythes et les préjugés portant sur les agressions sexuelles et des pistes de solutions à mettre de l'avant. Des témoignages émouvants ont suivi la présentation et des délégué-es nous ont fait part de mesures et de politiques instaurées en milieu de travail pour faciliter la dénonciation et accompagner les femmes



victimes de harcèlement ou de violence sexuelle.

Comme l'ont démontré les affaires Rozon et Salvail, le harcèlement sexuel dans nos milieux de travail a des répercussions immenses pouvant aller de la perte d'emploi à la stigmatisation des survivantes. Les démarches à

entreprendre pour tenter d'obtenir justice sont lourdes et souvent très pénibles pour les victimes. Les femmes syndiquées doivent pouvoir compter sur leur syndicat pour les aider et les appuyer dans leurs démarches. Il faut aussi faire pression sur les gouvernements pour mettre en place des mesures pour protéger les femmes qui sont les principales victimes.

Les violences conjugales ont aussi un impact sur le monde du travail. Une femme qui subit des violences risque de s'absenter plus souvent du travail, que ce soit pour cacher des ecchymoses ou pour détresse psychologique. Les conséquences peuvent être nombreuses. Plus d'absences, difficulté à se concentrer, risques de détresse psychologique, etc. Au Québec, une victime de violence conjugale peut s'absenter sans salaire pendant deux jours par année, après trois mois de service continu. C'est nettement insuffisant pour permettre de déménager, de retrouver une école pour les enfants et de faire les démarches juridiques nécessaires. Nous devons nous battre pour obtenir des congés payés pour que les victimes de violences conjugales puissent aller chercher les outils et les ressources pour s'en sortir. Nous devons aussi nous battre pour que les employeurs fassent preuve de tolérance et de compréhension.

Créer des solidarités avec des groupes de femmes

Bien que nous n'ayons pas organisé d'activité précise au sujet de la place des femmes dans les métiers « non traditionnels », nous avons constaté que, lors de la formation 2018 sur la condition féminine, une majorité de militantes provenait de métiers considérés comme traditionnellement masculins. Pour l'occasion, la formation a d'ailleurs été revue, mise à jour et ramenée sur une journée.

Nous n'avons pas organisé d'activité précise sur l'identité de genre comme nous l'avions prévu, mais Geneviève Lapointe est aussi membre du comité LGBTQ+ et fait le lien entre les activités et positions des deux comités.

Nous suivons et participons aux travaux de différentes organisations. Grâce à notre camarade Manon Labelle, nous sommes informées de ce qui se passe à la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES), ce qui nous a, entre autres, incitées à participer aux actions contre l'exploitation sexuelle lors du Grand Prix de Montréal. Nous participons aussi aux assemblées de la Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM) et durant la première moitié du mandat, à la Table de concertation de Laval en condition féminine.

Le CCMM-CSN est aussi membre de la Fédération des femmes du Québec (FFQ). De nombreux débats, souvent houleux, traversent la FFQ depuis quelques années, plus particulièrement sur les enjeux liés à la prostitution/travail du sexe et ceux liés au port de signes religieux. Nous y participons activement en faisant valoir les positions de la CSN et du conseil central en faveur des droits des travailleuses, entre autres, en participant aux assemblées organisées par la FFQ.

Nous avons aussi participé à certaines activités du Centre international de solidarité ouvrière (CISO). Julie Dumontier a participé à une activité de solidarité internationale au Mexique en décembre 2017. En octobre 2018, Dominique Daigneault a participé à un rassemblement à Ottawa pour soutenir la signature de la convention 189 de l'Organisation internationale du travail (OIT) par le Canada. Cette convention de l'OIT encadre le travail des travailleuses et travailleurs domestiques. Au moment d'écrire ces lignes, le Canada n'a toujours pas signé cette convention.

Une soirée intercomité du conseil central a aussi été organisée au cours du mandat et le comité de la condition féminine en a profité pour faire du recrutement.



Perspectives et prochain mandat

Lors du prochain mandat, nous souhaitons continuer à porter les revendications de la lutte pour le salaire minimum à 15 \$ l'heure. Comme nous l'avons dit précédemment, cette lutte est une lutte féministe, car les femmes sont surreprésentées parmi les travailleurs et travailleuses au salaire minimum. Les femmes minorisées sont encore plus présentes dans cette catégorie de travailleuses.

Nous souhaitons maintenir, entretenir et affirmer nos liens avec les différents comités du conseil central. Comme nous l'avons dit, nos luttes se recoupent et les différents comités doivent s'épauler. D'ailleurs, le conseil central a comme pratique d'appliquer une analyse différenciée selon les sexes (ADS) le plus souvent possible dans ses luttes et ses analyses politiques.

Durant le prochain mandat, nous recommandons de rester à l'affût de l'actualité. Nous avons longuement parlé du mouvement #moiAussi dans ce bilan. Ce mouvement a forcément changé certaines de nos actions et interventions.

Bien entendu, les questions d'équité salariale, de conciliation travail-vie personnelle-études ainsi que de la place des femmes dans les milieux considérés comme traditionnellement masculins vont rester parmi nos préoccupations principales lors du mandat suivant.

Les enjeux spécifiques des femmes minorisées, qu'elles soient issues de l'immigration, racisées, de la communauté LGBTQ+, des Premières nations ou en situation de handicap vont continuer à nous occuper. Les salaires féminins sont déjà inférieurs aux salaires masculins. Cette situation est bien pire pour les femmes minorisées.

Nous continuerons à nous intéresser au sort des travailleuses domestiques, souvent à l'emploi d'agences de placement, qui sont plus à risque de subir des violences physiques, psychologiques ou sexuelles dans leurs milieux de travail. Ces femmes sont souvent isolées et n'ont donc pas la possibilité de s'organiser facilement. Nous devons continuer à les soutenir dans le prochain mandat.



Le mandat 2019-2022 sera teinté par les politiques qui seront instaurées par le gouvernement Legault. Déjà, certaines mesures mises en place par ce gouvernement ont un impact sur nos membres : les attaques sur les travailleuses et travailleurs qui portent des signes religieux, les fameuses maternelles 4 ans et les politiques anti-immigration.

Comité droit au travail



Mission

Conformément aux statuts et règlements du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN (CCMM–CSN), le comité droit au travail (CDT) a pour mandat d’initier des actions du conseil central de la façon suivante :

- En outillant et en informant les syndicats de façon à soutenir leurs revendications pour que toutes et tous puissent avoir accès à des emplois de qualité selon les capacités de chacune et chacun, pour que les travailleuses et travailleurs contrôlent davantage leur travail et aient accès à la sécurité économique
- En s’assurant, en collaboration avec la représentante ou le représentant du comité exécutif, que les syndicats affiliés reçoivent une formation adéquate concernant l’emploi et les nouvelles stratégies patronales
- En faisant au conseil syndical, dans ce cadre, toutes les suggestions opportunes pour que le conseil central fasse les représentations nécessaires auprès de la CSN ou auprès des pouvoirs publics en matière de législation et de programmes concernant le droit au travail et plus particulièrement pour les jeunes travailleuses et travailleurs

La lutte pour le salaire minimum à 15 \$ au cœur des actions du CDT

Le mandat 2016-2019 a été marqué par les campagnes pour un salaire minimum à 15 \$ l’heure. Le CCMM–CSN a d’ailleurs été la première organisation affiliée à la CSN à prendre position en faveur de la hausse du salaire minimum à 15 \$ l’heure. Des propositions ont été adoptées au congrès de juin 2016 et lors de l’AG suivante, en septembre. La CSN a également adopté une proposition lors de son conseil confédéral de juin 2018.

2016

Le lancement de la campagne 5-10-15 a eu lieu le 7 octobre 2016, à l’occasion de la Journée mondiale pour le travail décent. Ce fut un succès ! Les participantes et participants ont apprécié les prises de parole et l’animation de Fred Dubé, un humoriste campé à gauche. La conférence

de presse a été suivie d'une marche dans le centre-ville, qui s'est arrêtée devant le bureau du premier ministre du Québec, ainsi que devant ceux de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI).

Une manifestation qui a eu lieu le 15 octobre pour un salaire minimum à 15 \$ été un succès. Plus de 2000 personnes étaient présentes. Cette manifestation avait été précédée de nombreuses actions de distribution de tracts menées par les militantes et militants du conseil central. Plusieurs milliers de tracts ont été distribués à l'occasion de celles-ci. Le Centre des travailleuses et travailleurs immigrants (CTI) et d'autres organisations, syndicales et non syndicales, ont également mené des actions semblables. Si par endroit il était plus difficile de distribuer les tracts, on peut dire qu'en général, la réponse du public était très positive. De telles actions ont contribué à faire connaître la campagne et ses revendications.

Les membres du comité ont pris part à une journée de réflexion organisée par le Groupe de recherche interuniversitaire et interdisciplinaire sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale (GIREPS) et à un dîner-bénéfice du Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) le 28 octobre.

Le comité droit au travail a participé à une soirée-conférence organisée par l'association de Québec solidaire à Verdun, le 21 novembre. Cette soirée, organisée dans le cadre d'une élection partielle qui avait lieu dans la circonscription, visait à faire connaître la revendication et à défaire certains mythes à propos de la hausse du salaire minimum. Une trentaine de personnes ont assisté à la soirée. Le CDT en a profité pour déconstruire le mythe voulant que la hausse du salaire minimum ait pour effet de détruire des emplois faiblement rémunérés.

Le 5 décembre, à l'invitation du comité, plusieurs groupes syndicaux et associations étudiantes provenant de l'UQAM et du réseau de l'enseignement ont participé à une rencontre afin de discuter de l'implantation de la campagne pour la hausse du salaire minimum à 15 \$ l'heure sur les campus universitaires et collégiaux.



Le comité a aussi participé le 12 décembre, avec le comité de la condition féminine, à une tournée de certains députés de la région de Montréal sous forme de « Caravane 5-10-15 ». Le but était de souligner le fait que les femmes sont souvent les plus touchées par le faible taux du salaire minimum.

2017

Des membres du comité ont participé le 21 février, avec la Coalition Main rouge, à une action qui ciblait des entreprises du « Big Four » (Ernst and Young, Deloitte, KPMG et PricewaterhouseCoopers), qui sont mêlées à toutes sortes de manœuvres d'évasion fiscale.

En mars, le comité était présent à la 18^e Journée en droit social et du travail, organisée par le département de sciences juridiques de l'UQAM. Le thème de cette édition était : « Quelle sécurité économique pour les travailleuses et les travailleurs ? »

Le CDT a accueilli Joanie Messier, conseillère à la FEESP, lors d'une de ses réunions. Celle-ci est venue nous présenter la campagne « En route vers le respect » qui était en cours dans le secteur du transport scolaire. Le salaire moyen dans ce secteur est de 19,14 \$. Néanmoins, beaucoup de conducteurs et conductrices ont des conditions salariales et de travail sous la moyenne.

Toujours en mars, le syndicat des professeurs du cégep du Vieux-Montréal a organisé un kiosque sur la campagne du 15 \$. Patrick St-Pierre, alors responsable du CDT, y était, en compagnie de Mélanie Gauvin du Front de défense des non-syndiqué-es (FDNS) et d'un membre de l'IRIS.

En avril, le comité a collaboré à une action avec l'Association des travailleurs et travailleuses des agences de placement (ATTAP) lors d'un congrès des dirigeants d'agences de placement. Ceux-ci s'étaient réunis sous le thème « Célébrons notre succès ». L'action conjointe du CDT et de l'ATTAP visait à dénoncer les conditions de travail de ces travailleuses et travailleurs d'agence.



À la suite d'appels effectués dans des syndicats affiliés au conseil central pour qu'on puisse y faire une présentation sur la campagne 5-10-15, quelques-uns d'entre eux se sont montrés intéressés. Une lettre a également été préparée à l'intention des syndicats de professeurs de cégeps et d'universités, pour que nous puissions faire une présentation sur la campagne 5-10-15 dans une de leurs instances.

Patrice Benoit a participé au colloque annuel « Enfants des Possibles en Relations industrielles ». Un panel sur l'augmentation du salaire minimum à 15 \$ l'heure y était organisé. Sans surprise, les représentants patronaux se montraient très réticents à une telle mesure. Il a longuement été question de la responsabilité sociale des entreprises lors de ce colloque. En général, la journée a été enrichissante.



L'organisme Au bas de l'échelle a organisé un événement le 17 mai pour le lancement d'une recherche réalisée par Yann Morin et produite par le Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail (GAIHST). Le CDT était présent, ce qui nous a permis de comprendre à quel point une plainte en harcèlement sexuel suit un cheminement complexe.

Le comité était aussi présent à l'assemblée générale annuelle du Mouvement Action Chômage, qui a eu lieu le 20 juin.

Lors de l'assemblée intercalaire du CCMM-CSN, les 7 et 8 septembre, il y a eu présentation d'une recherche menée par Christian Cyr, de la CSN, qui nous révélait qu'au total, au moins 286 syndicats affiliés à la CSN représentent des salarié-es qui gagnent moins de 15 \$ l'heure, que ce soit au cours de leur progression salariale ou au sommet de l'échelle. Au sein du conseil central, ce nombre s'établit à 49 syndicats, affiliés à la Fédération de l'industrie manufacturière, à la Fédération nationale des communications, à la Fédération des employés et employées de services publics, mais surtout à la Fédération du commerce.

Le comité a participé à l'organisation d'une marche de 15 km, qui a eu lieu le 15 octobre. Le départ s'est fait au métro Lionel-Groulx et la marche s'est terminée au parc Jarry. Il y a eu des arrêts au parc Émilie-Gamelin et au parc Laurier, ainsi que des prises de parole. Des représentantes et des représentants, autant syndicaux que communautaires, y sont intervenus.

2018

Le comité a participé à l'organisation d'une journée de réflexion le 3 février. L'objectif de cette rencontre était de réfléchir collectivement aux stratégies à mettre en place afin d'augmenter notre rapport de force et d'élargir la mobilisation dans la lutte pour le salaire minimum à 15 \$ l'heure. Plusieurs invités-es ont participé à cette rencontre, dont Pam Frache du Workers Action Center de Toronto, et une représentante de la FFQ. Plusieurs membres du CDT y ont souligné l'importance de rejoindre et d'organiser les travailleurs, notamment les personnes migrantes et les femmes, qui sont les plus durement touchées par la précarité en emploi. La campagne devrait également être l'occasion de dénoncer le sort des travailleuses et des travailleurs migrants, qui se retrouvent confinés en plus grand nombre dans des emplois mal payés et mal protégés, et de faire face aux enjeux de racisme systémique.

En avril, une belle manifestation au métro Mont-Royal avec les membres de la Coalition 5-10-15 a été très appréciée.

Le 29 août 2018, à la suite d'une rencontre avec des représentantes et représentants du comité droit au travail et du CCMM-CSN, le commissaire scolaire de la CSDM, Jean-François Gosselin, a déposé au Conseil des commissaires une motion d'appui à la campagne 5-10-15 qui a été adoptée à l'unanimité. C'est un excellent exemple de l'influence que nous pouvons exercer sur les structures démocratiques pour faire avancer nos positions!

En décembre a eu lieu le dépôt officiel, au centre St-Pierre, de la déclaration commune sur le salaire minimum à 15 \$. Plus de 140 groupes l'ont signée, entre autres, grâce au travail acharné d'une militante du comité, Manon Labelle, qui a fait de nombreux appels! Cette journée a bénéficié d'une belle couverture médiatique. Un suivi auprès des signataires de la déclaration sera fait pour bien enraciner la campagne.

En terminant, ces deux dernières années, nous avons distribué des cartes de Noël lors d'événements du temps des Fêtes à Montréal, nous souhaitant des conditions de travail décentes. (on pourrait mettre une photo du tract)



Perspectives

Le comité droit au travail prévoit continuer sa bataille pour l'augmentation du salaire minimum à 15 \$, en collaboration avec les fédérations concernées, en mettant en commun nos stratégies syndicales et en créant des liens avec les travailleuses et travailleurs concernés.

Le CDT prévoit aussi travailler activement dans les campagnes mises en œuvre par le service de syndicalisation de la CSN, notamment celle du Syndicat des employé-es de la restauration (SER).

Le comité droit au travail complétera la formation pour aider les syndicats à démarrer un dossier de chômage, et continuera à participer avec les comités immigration et LGBT au Salon de l'immigration.



Comité environnement et développement durable

Définition d'environnement : Ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) dans lequel les organismes vivants (en particulier l'humain) se développent.

La notion d'environnement a évolué de façon précipitée au cours des dernières décennies. Nous sommes loin des luttes contre les pluies acides des années 80 qui étaient plutôt axées sur les dommages causés aux forêts. C'était la lutte contre la pollution, pour la protection de la productivité et la récolte commerciale du bois d'œuvre.

Aujourd'hui, cette lutte a pris une ampleur planétaire. L'irresponsabilité du système capitaliste et la surconsommation ont engendré de nouveaux continents de déchets qui ont une répercussion phénoménale sur la biodiversité mondiale, espèce humaine incluse. On ne parle plus de changements climatiques, mais de bouleversements climatiques. On ne parle plus seulement de réfugiés politiques, mais aussi de réfugiés climatiques.

Le phénomène est alarmant. En décembre 2018, l'ONU tenait, en Pologne, son 24^e sommet sur le climat, la 24 COP, qui se devait de garantir la pleine application de l'Accord de Paris, adopté en 2015¹. L'accord visait notamment à limiter la hausse de la température mondiale à moins de 2 °C par rapport à l'époque préindustrielle. C'est un fait prouvé par les scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) : nous devons réduire les gaz à effet de serre¹ de moitié, et ce, d'ici 2030, afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050. La recommandation majeure : maintenir le réchauffement climatique sous la barre de 1,5 °C, sans quoi une montée du niveau des océans et le réchauffement de ceux-ci pourraient avoir des conséquences irréversibles.

Lors de la COP24, la grande majorité de la communauté internationale a accueilli favorablement le contenu du rapport du GIEC, mais sans s'engager résolument à mettre en place l'ensemble des mesures

¹ **Définition de gaz à effet de serre (GES)** : Les gaz à effet de serre sont des gaz qui absorbent une partie des rayons solaires en les redistribuant sous la forme de radiations au sein de l'atmosphère terrestre, phénomène appelé effet de serre. Les plus connus : la vapeur d'eau (H₂O), le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O), l'ozone (O₃). Le dioxyde de carbone est principalement issu de la combustion des énergies fossiles, notamment le pétrole et le charbon, et de la biomasse. Le méthane est essentiellement généré par l'agriculture, notamment les rizières et l'élevage.

nécessaires au redressement de la situation. Qui s'est opposé aux conclusions du rapport? Les États-Unis et l'Arabie Saoudite, entre autres.

Les pays s'engagent à aller de l'avant pour atteindre l'objectif de la réduction des gaz à effets de serre et à produire un rapport d'actions accomplies tous les deux ans. Les pays riches devront aider les pays en développement à réduire leurs GES et à s'adapter aux transformations exigées afin d'atteindre les objectifs du GIEC. En revanche, lors de la COP24, l'enthousiasme est resté tiède face aux questions d'efforts financiers et politiques garantissant la survie des pays vulnérables. L'appel à une transition juste a été soulevé par de nombreux participants. Cependant, la décision est décevante.

Il faut reconnaître la nécessité de prendre en compte les obligations d'une transition juste pour la population active.

Les organisations non gouvernementales (ONG) telles que le *Fonds mondial pour la nature* (WWF) ou *Greenpeace* restent préoccupées par rapport à l'inertie des pays face à l'urgence climatique. Pendant ce temps, le niveau des océans augmente, les catastrophes naturelles s'aggravent et la biodiversité est affectée.

Tel que voté au dernier congrès, le comité environnement et développement durable (CEDD) a été particulièrement actif pour mettre de la pression sur les dirigeants politiques quant aux enjeux liés aux changements climatiques. Il a participé à plusieurs événements, tels des consultations, forums et plusieurs manifestations sur ce thème, mais aussi sur d'autres enjeux liés à la protection de l'environnement.

- Le CEDD a appuyé la campagne « Verre : la fin du gaspillage, je signe pour la consigne » menée par la Fédération du commerce (CSN), la FEESP (CSN) le Syndicat des Métallos (FTQ) et le SCFP (FTQ) en faisant signer une pétition afin que la SAQ organise la collecte des bouteilles de vin et spiritueux.
- Le CEDD était présent au dîner-conférence donné par Robert Michaud du Groupe de recherche sur les mammifères marins (GREMM) sur la santé de notre fleuve : « Les bélugas et la beauté du monde » le 14 mai 2018.
- Le CEDD a participé aux manifestations tenues le 8 septembre 2017 et le 29 novembre 2018 pour *Sortir la Caisse du carbone*. L'investissement dans des



énergies renouvelables est plus rentable tant sur le plan économique qu'environnemental. Toutefois, nous ne devons pas oublier que la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas !

- Une mobilisation citoyenne a connu un véritable succès durant la campagne électorale québécoise et le conseil central y a pris part très activement dès le début. Le CEDD a beaucoup mobilisé pour que les mouvements *La Planète s'invite dans la campagne* et *La Planète s'invite au Parlement* soient un succès. Les citoyennes et les citoyens ont déploré le peu de place faite à l'environnement durant cette campagne électorale et dans les mesures gouvernementales. En février dernier, le mouvement a pris racine chez les étudiants. *La Planète s'invite à l'école*



fait des petits en culminant avec une gigantesque manifestation le 15 mars dernier mobilisant près de 150 000 personnes dans les rues de Montréal.

- Un mouvement en parallèle s'est organisé après les élections : *Le Pacte pour la transition*. Il fut lancé par des artistes ayant l'environnement à cœur, chapeauté par Dominic Champagne, et appuyé, entre autres, par le CEDD et le conseil central.
- Plusieurs d'entre nous ont participé au *Sommet pour une transition énergétique juste* en mai 2018. Cette rencontre était organisée en intersyndicale en collaboration avec les groupes écologistes.
- Le CEDD a continué les travaux sur l'aménagement durable du territoire, notamment en participant aux consultations tenues par

l'Agora métropolitaine sur le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) et en participant activement à la consultation de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour le plan particulier d'urbanisme portant sur le quartier des Faubourgs, notamment en y déposant un mémoire. De plus, le CEDD a appuyé le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE Montréal) et les comités citoyens qui appelaient à une mobilisation pour la dalle-parc Turcot.

- Le projet du Réseau Express métropolitain (REM) a été présenté en comité et des propositions à l'effet de nous prononcer contre ce projet furent adoptées à l'assemblée générale du CCMM-CSN. Le conseil central a participé à la rédaction d'une lettre ouverte après avoir rencontré le Syndicat du Transport de Montréal CSN. Nous avons constaté des visions divergentes au sein de la CSN, notamment celles de la FIM, de la CSN Construction et de quelques conseils centraux. Nous avons poursuivi les discussions afin d'échanger sur ces divergences qui portaient, entre autres, sur la création d'emplois et les problèmes de transport. Plus précisément, les emplois touchés étaient à La Pocatière et les problèmes de transport reliés au REM se trouvent dans les Laurentides et en Montérégie. En effet, il faut savoir que le service de train de banlieue sera interrompu pendant trois ans dans la région montréalaise. Nous avons convenu rapidement que, si la tendance est d'aller de l'avant avec le REM, aussi bien créer et maintenir les emplois au Québec. Toutes ces discussions nous ont permis d'aboutir à une position consensuelle adoptée au conseil confédéral de décembre 2018. Les éléments centraux de notre démarche étaient de : rejeter le mode de propriété en PPP du REM; renoncer à toute forme de privatisation du réseau de transport collectif qui en découlerait; exiger la transparence dans l'octroi des contrats; s'assurer d'une réelle diminution des GES liés au projet; protéger les milieux naturels et les espèces menacées le long du parcours du REM; améliorer l'intégration du REM avec les systèmes de transport collectif existants dans l'optique d'une amélioration de l'offre actuelle.

Lors de la dernière assemblée générale intercalaire du CCMM-CSN, en novembre 2018, une présentation a été faite en point d'information sur l'alarmant rapport du GIEC afin de sensibiliser l'assemblée.

- Le CEDD a participé à la manifestation contre l'expansion du pipeline de Kinder Morgan afin de rappeler au premier ministre qu'il doit s'engager rapidement dans une transition juste afin de réduire notre dépendance aux hydrocarbures. Le CEDD venait aussi appuyer le

mouvement en rappelant au gouvernement de ne pas exclure les Premières nations de la nouvelle économie.

- Le CEDD fut présent lors de la présentation du plan directeur du nouvel organisme du gouvernement provincial : Transition énergétique Québec (TÉQ) par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec. Nous déplorons le fait qu'il ne fut pas possible de poser des questions à la fin de cette présentation.

Octobre 2018 : la CAQ est élue majoritaire. Ce parti politique, en campagne électorale, a obtenu la pire note quant aux revendications des groupes environnementaux québécois. Son programme sur l'environnement est flou, outre le transport collectif à bonifier, son appui au 3e lien à Lévis, sa fermeture à la nouvelle ligne rose du métro de Montréal et son ouverture quant à la prolongation de la ligne bleue. De toute évidence, l'environnement n'est pas son enjeu principal, et ce, malgré des marches citoyennes, *La Planète s'invite*, malgré le lancement du *Pacte pour la transition* et la signature de près de 274 000 personnes.

Bien que François Legault et son ex-ministre de l'Environnement ont prétendu être à l'écoute des préoccupations de la société, la proximité avec certaines industries émettrices de GES a démontré que leur position est clairement de rester dans une économie fondée sur les énergies fossiles. La ministre Chassé a été démise de ses fonctions au mois de janvier dernier pour être remplacée par le député de Deux-Montagnes, Benoit Charette. Ce dernier préconise le développement des transports collectifs, mais aussi du réseau routier. Élargissement de l'autoroute 30 à trois voies pour du transport collectif, prolongement de l'autoroute 19 et de l'autoroute 13, il favorise également le controversé projet du REM et est en faveur du 3^e lien routier entre Québec et Lévis. Il fait la promesse de rouvrir le sentier de motoneige Caribou, dans le Parc national du Mont-Tremblant. Il devra démontrer que le Fonds vert servira vraiment à diminuer les émissions de GES et à favoriser le développement durable du Québec.

Des mesures plus rigoureuses sont exigées et des actions concrètes de la part du gouvernement sont souhaitées : le CEDD en fera une priorité lors de son prochain mandat.

Le CEDD invite les syndicats à former des comités dans leur milieu de travail ou à désigner des personnes ambassadrices du dossier. D'ailleurs, nous avons fait des appels à cet égard, entre autres, lors d'une tournée téléphonique auprès de plusieurs syndicats. Nous devons développer des moyens pour faire un meilleur suivi au sein des syndicats. Le CEDD veut soutenir les initiatives des syndicats. Une formation sur l'environnement

et le développement durable a été offerte au début du mandat ainsi qu'au printemps dernier. Celle-ci est très appréciée et fournit de bons outils aux syndicats. Cet objectif est essentiel et central. Les outils existent, les capsules de la *CSN Vert la solidarité* sont intéressantes et le CEDD devra faire un effort particulier pour mieux les promouvoir. Les membres sont toujours les bienvenus à participer aux travaux du comité environnement et développement durable.

Des démarches ont aussi été entamées auprès de certaines fédérations et syndicats pour amorcer et approfondir la réflexion sur la transition juste. Ces travaux sont à poursuivre.

Le CEDD poursuivra son étroite collaboration avec le Conseil régional de l'environnement (CRE), le Front commun pour la transition énergétique (FCTE), Eau Secours, le Regroupement québécois des groupes écologiques (RQGE) et d'autres organismes environnementaux.

Durant plusieurs années le CEDD avait une chronique dans chacune des parutions du journal *Unité*. Maintenant, le dossier est promu par le biais de sa page Facebook, que nous vous invitons à visiter régulièrement.

Le CEDD souhaitait organiser une journée avec les communautés autochtones de la Baie-James et du Nunavik sur les enjeux environnementaux des Premières nations, mais nous n'avons pu concrétiser ce projet. Il a cependant commandité et fait la promotion du spectacle *Nipi* qui soulignait le 20^e anniversaire d'*Eau Secours*! Cet événement fut un espace de parole sur la question de l'eau où ont été mises de l'avant les perspectives et luttes autochtones.

Le CEDD doit poursuivre sa réflexion sur le concept de décroissance pour son prochain mandat. Ce concept touche plusieurs enjeux, surtout au niveau économique et social, mais aussi politique. Le CEDD devra suivre de près les programmes qui prôneront la remise en état des produits et influencer les membres à avoir une consommation responsable, à utiliser davantage le marché d'occasion et à inciter ses membres à louer, échanger, partager ou donner au lieu d'acheter du neuf. L'obsolescence programmée est un désastre environnemental!

Une chose est certaine, lorsqu'il est question de participer aux actions organisées par les acteurs sociaux, le conseil central et ses fronts de lutte sont toujours présents!





Comité éducation

Le mandat 2016-2019 a été riche en enjeux et événements importants en éducation. La mobilisation a été à la hauteur des défis à relever, comme en font foi de nombreuses initiatives syndicales et citoyennes, des CPE aux universités. Le comité éducation a été actif dans bon nombre de ces luttes en faveur du droit à l'éducation et des droits des travailleurs et des travailleuses des réseaux d'éducation sur le territoire du CCMM-CSN et dans l'ensemble du Québec. Par son travail, le comité éducation

a contribué à sensibiliser les membres et la population aux questions essentielles en éducation, à faire avancer la réflexion sur celles-ci et à faire valoir les positions du conseil central et de la CSN sur toutes les tribunes.

Le travail n'est toutefois pas terminé : au moment où s'achève le mandat, les questions de la rémunération des stages, des maternelles 4 ans et de l'avenir des commissions scolaires occupent et préoccupent celles et ceux qui se

soucient de la qualité de l'éducation au Québec. Fort de l'implication de ses membres, le comité éducation continuera à travailler afin de défendre une éducation publique, gratuite, accessible et de qualité au Québec, à tous les niveaux d'enseignement !

Objectif : Défendre et valoriser l'école publique

Dossier : Semaine pour l'école publique

Le comité éducation prend part aux activités annuelles de la *Semaine pour l'école publique* (SPEP), qui se tiennent au début d'octobre. En 2018, après avoir participé à la rencontre préparatoire des partenaires de la SPEP le 8 juin, il a contribué au dossier de presse des partenaires de la SPEP avec la publication d'une lettre qui souligne le travail indispensable du personnel de soutien et professionnel des commissions scolaires.

Dossier : Gestion et financement des commissions scolaires

Les réorganisations inappropriées, le manque d'écoute, le manque de diligence dans les communications ou le règlement des litiges, entre autres problèmes, ont amené les cinq syndicats de la CSDM à s'unir en intersyndicale pour réclamer des conditions de travail satisfaisantes pour tous leurs membres ainsi que des relations de travail harmonieuses

et efficaces. Le comité a voulu appuyer l'intersyndicale en amenant la question en assemblée générale.

Une proposition d'appui à l'intersyndicale dans ses moyens de pression pour réclamer une amélioration des relations de travail à la CSDM a donc été rédigée puis présentée et adoptée à l'assemblée générale d'avril 2018. On y a relevé que les problèmes qui affectent le milieu de l'éducation ressemblent à ceux qui sont vécus en santé. Le comité a également décidé d'appuyer la campagne de valorisation du personnel de soutien menée par le secteur scolaire de la FEESP.

Objectif : Favoriser la réussite scolaire

Dossier : Persévérance scolaire et lutte au décrochage

Persévérance scolaire des garçons et des filles

Le comité a continué à être actif sur ce front :

- Participation aux activités du Réseau réussite Montréal
- Organisation d'un atelier sur la persévérance scolaire chez les garçons et les filles pour le Forum social mondial, qui s'est tenu à Montréal en août 2016. À partir du guide *Persévérer dans l'égalité*, réalisé sous l'égide du Réseau réussite Montréal¹, l'activité insistait sur le rôle prédominant des stéréotypes sexuels et de la pauvreté dans le décrochage scolaire
- Organisation d'une deuxième activité de réflexion et de discussion sur la persévérance scolaire des garçons et des filles, en collaboration avec le comité de la condition féminine, le 28 mars 2017²
- Participation à une formation dans le cadre du projet *Persévérer dans l'égalité*
- Signature d'une lettre ouverte, avec le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage, la CSQ, Relais femmes et le réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec ayant pour titre : « La reproduction des stéréotypes sexuels contribue au décrochage scolaire »

Politique gouvernementale sur la réussite éducative

À l'automne 2016, le comité est intervenu dans le cadre de la consultation ministérielle sur la réussite éducative. Il a, par la suite, publié dans l'Unité de décembre le texte *Consultations publiques du ministre de l'Éducation. Une politique sur la réussite éducative, vraiment ?*

¹ Voir l'article d'Emmanuelle Proulx dans l'Unité de septembre 2016 : *Forum social mondial. Convergence des idées*, p. 11

² Voir l'Unité de mai 2017 : *Persévérance scolaire, filles et garçons concernés*, p. 8

Il a aussi produit un article sur l'inclusion scolaire, qui est au cœur des discussions sur la réussite éducative : *Politique gouvernementale en éducation. Favoriser l'inclusion scolaire*³.

Dossier : CPE

Le comité a appuyé la lutte du Syndicat des travailleuses-eurs des CPE de Montréal et de Laval (STTCPEML) dans le cadre de la négociation locale de leur convention collective. Le 14 juin 2018, une lettre a été envoyée au directeur général de l'Association patronale des CPE et au ministre de la Famille, en appui au STTCPEML.

Objectif : Défendre le droit à l'éducation

Dossier : Les enfants sans-papiers

Le comité éducation s'est penché à nouveau sur le sort des enfants sans papiers, pour qu'ils puissent accéder à l'école publique gratuitement sans risque de représailles sans égard à leur statut migratoire.

Au printemps 2017, en prévision des élections municipales, le comité a formulé des propositions à inclure dans la plateforme de revendications du CCMM-CSN pour que Montréal renforce sa déclaration de ville sanctuaire.

Le comité éducation a aussi écrit une lettre à l'Assemblée nationale dans le cadre d'une pétition en appui au projet de loi 793, présenté par *Québec solidaire* le 23 mars 2017, visant à garantir l'accès gratuit à l'école publique à tous les enfants sans-papiers. Le CCMM-CSN ainsi que la FNEEQ-CSN ont fait de même.

Objectif : Défendre le droit à une éducation de qualité pour toutes et tous

Appui aux organismes

Mouvement Je protège mon école publique (JPMEP)

Au début de ce mandat jusqu'à l'automne 2017, le comité éducation a contribué à diffuser l'information sur les activités du mouvement *Je protège mon école publique*. Par la suite, le mouvement a décidé de réorienter son action sous la forme d'une chaîne d'information et de mobilisation sur le Web, à la grandeur du Québec.

³ Claudine Léveillé, l'Unité, avril 2017

Collectif *Debout pour l'école*

Le comité a invité le collectif *Debout pour l'école*, qui milite pour une amélioration des conditions de travail et d'étude dans les écoles québécoises, à tenir un kiosque à l'assemblée générale du 30 janvier 2019, afin de l'appuyer dans sa collecte de signatures d'une pétition à remettre à l'Assemblée nationale en avril 2019. Nous continuerons à collaborer avec le groupe à l'avenir.

Appui aux professeur-es états-uniens en grève

Le comité a envoyé une lettre d'appui aux syndicats en lutte contre les conditions de travail et d'enseignement dans les écoles publiques états-uniennes. Le mouvement d'opposition a été lancé par une grève illégale en Virginie occidentale. La lettre du CCMM-CSN a été appréciée par les grévistes et publiée dans le *Socialist Worker*.

Analyse des nouveaux manuels d'histoire du Québec et du Canada

Dans le cadre du mandat donné par l'assemblée générale de « demander au gouvernement de favoriser l'enseignement de l'histoire, incluant la période antérieure au contact, afin de dénoncer les préjugés et de lutter contre eux », le comité a décidé de faire le point sur le traitement réservé aux peuples autochtones dans les manuels d'histoire du secondaire, récemment révisés dans cette perspective. Nous avons obtenu des exemplaires des principaux manuels utilisés dans les commissions scolaires et préparé une grille de lecture pour en faire l'analyse. Nous avons aussi demandé à nos camarades enseignants en histoire des établissements privés de la FNEEQ-CSN, qui compte deux syndicats dans des communautés autochtones, de remplir un questionnaire. Finalement, nous avons sollicité les syndicats de la Baie-James et du Nunavik, membres du CCMM-CSN, afin qu'ils nous donnent leur point de vue. Un rapport sera déposé une fois l'analyse terminée.

Objectif : Lutter contre la marchandisation de l'éducation et autres effets de la mondialisation néolibérale en éducation

Dossier : États généraux de l'enseignement supérieur (ÉGES)

Considérant les menaces pesant sur l'avenir de l'enseignement supérieur au Québec, des syndicats, associations étudiantes et citoyennes, se sont mobilisés, à l'initiative de la FNEEQ-CSN, pour organiser des états généraux de l'enseignement supérieur qui se sont tenu les 18-19-20 mai 2017. Les organisations membres du comité organisateur ont ensuite

convenu de poursuivre les activités des ÉGES en vue d'un autre rendez-vous national, qui serait l'occasion de se mobiliser autour de positions communes sur l'avenir de l'enseignement supérieur.

Dans ce contexte, le comité éducation a invité les syndicats du CCMM–CSN œuvrant en enseignement supérieur à quelques rencontres pour connaître leurs attentes dans le cadre des ÉGES. Par la suite, le comité a organisé une assemblée publique régionale visant à réunir syndicats, organisations étudiantes et communautaires du Montréal métropolitain pour dégager des consensus sur les revendications à porter en enseignement supérieur. La rencontre s'est tenue le 28 mars 2018 et a réuni plus d'une soixantaine de personnes.

Le comité a préparé le point ÉGES de l'assemblée générale du 31 janvier 2018 : en plus de la présentation par Isabelle Pontbriand, du comité École et société de la FNEEQ, de la *Pieuvre de l'économie du savoir*, un outil d'animation sur la marchandisation du savoir, l'assemblée a adopté la Déclaration sur l'enseignement supérieur écrite par le comité éducation, sur les thèmes de la gouvernance, du financement et de la précarité.

À la demande du Syndicat des professeurs du cégep du Vieux-Montréal, le comité a coordonné l'organisation d'une manifestation pour l'avenir de l'enseignement supérieur au Québec qui s'est tenue le 12 avril 2018. Des étudiantes et des étudiants ainsi que représentantes et des représentants de toutes les catégories d'emploi ont parlé des conditions de travail et d'étude dans les cégeps et universités. Un feuillet d'information a été produit par le comité pour l'occasion et la manifestation a fait l'objet d'un reportage lors du bulletin de nouvelles de V télé.

- Le second rendez-vous national des ÉGES a eu lieu en mai 2018. Plusieurs membres du comité y ont participé.
- Le comité a organisé une dernière rencontre des syndicats de l'enseignement supérieur le 22 août 2018. Cette rencontre avait pour but de discuter des possibilités de faire valoir les positions issues du deuxième rendez-vous des ÉGES de mai 2018, en vue des élections provinciales du 1er octobre. Il a été convenu d'écrire une lettre ouverte à adresser aux médias et aux partis politiques. La lettre du CCMM–CSN a été signée par 13 syndicats d'enseignantes et enseignants de cégeps et d'universités puis envoyée aux médias et aux partis politiques le 10 septembre 2018, en plus de circuler sur les médias sociaux.

Objectif : Lutter pour le droit à l'éducation accessible et gratuite

Dossier : 50 ans des cégeps

Le comité a consacré quelques rencontres à concevoir un projet spécial pour les 50 ans des cégeps, un recueil de témoignages des membres. Ce livret-souvenir a été lancé lors de l'assemblée générale de janvier 2018. Les délégué-es présents en ont reçu un exemplaire et des copies supplémentaires ont été distribuées aux syndicats de cégeps affiliés au CCMM-CSN. Le livret a été grandement apprécié, tant pour sa facture esthétique que pour son contenu.



Dossier : Stages non rémunérés

Par leurs réflexions, leur mobilisation et leurs moyens de pression, nous devons aux associations étudiantes le mérite d'avoir mis en lumière un aspect négligé de la marchandisation de l'éducation et de la précarisation des milieux de travail : les stages non rémunérés. La lutte étudiante a permis de révéler, entre autres, que les secteurs où se concentrent les stages non rémunérés sont à prédominance féminine. Elle a souligné la précarité financière des stagiaires, la dévalorisation des professions dont les stages ne sont pas rémunérés ainsi que les problèmes et dangers pour les stagiaires à ne pas être couverts par la Loi sur les normes du travail. Elle nous a aussi permis de réfléchir sur les conditions de travail de plusieurs de nos membres qui font de la supervision de stage.

Le 30 avril 2018, le comité éducation a participé à une soirée d'information sur les stages, organisée par le comité jeunes, qui avait invité des militantes et militants de la Coalition montréalaise pour la rémunération des stages pour l'occasion.

À la suite de cette rencontre, les comités jeunes et éducation ont décidé d'organiser une soirée publique pour nourrir la réflexion. Elle s'est tenue le 12 novembre 2018. Environ 35 personnes y ont pris part.

Les deux comités ont finalement préparé un point pour l'assemblée générale de janvier 2019, en prévision de la recherche par les associations étudiantes de mandats de grève générale durant le mois de février. Une proposition d'appui à la lutte étudiante pour la rémunération des stages et une protection légale en matière de normes du travail a été adoptée.

Objectif : Promouvoir une politique d'éducation des adultes large et généreuse

Dossier : Besoins en éducation des adultes

Participation aux activités de l'ICÉA

La participation aux activités de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA), organisme dont le CCMM-CSN est membre, constitue en soi une appropriation des enjeux éducatifs et sociétaux québécois en éducation des adultes. C'est pourquoi des membres du comité participent à ses assemblées générales annuelles et à plusieurs de ses activités de réflexion et de discussion.

CRPMT de Montréal et Laval et Stratégie nationale de la main-d'œuvre

Au cours de ce mandat, notre participation aux *Conseils régionaux des partenaires du marché du travail* (CRPMT) de Montréal et de Laval nous a permis de défendre les positions du conseil central et de la CSN en matière d'emploi, d'éducation et d'égalité des personnes sur diverses tribunes :

- aux rencontres du CRPMT de Montréal et de Laval;
- à une rencontre organisée par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) de ses instances régionales et sectorielles ainsi que de ses comités consultatifs thématiques;
- à une rencontre de coordination de la CSN réunissant les représentantes et représentants des conseils régionaux et des comités sectoriels;
- aux consultations régionales préparatoires au Rendez-vous national sur la main d'œuvre, avec le ministre Blais;
- au Rendez-vous national sur la main-d'œuvre de février 2017;
- au Forum CSN sur la pénurie et la rareté de la main-d'œuvre de la CSN, en mars 2019.

Objectif : Poursuivre l'analyse amorcée avec le colloque « Fondations et PPP sociaux : Visages de la privatisation »

Dossier : Participation à la coalition *Non aux PPP sociaux*

Des rencontres se sont tenues à l'automne 2016 et à l'hiver 2017. Les discussions de la coalition se sont concentrées sur les transformations de la philanthropie privée et la réactualisation de sa déclaration de principe. Les enjeux des fondations privées dans le champ du social sont toujours aussi importants, mais les organismes membres de la coalition n'ont plus trouvé les moyens de se rencontrer par la suite.



Perspectives et enjeux pour le mandat 2019-2022

- Avenir des commissions scolaires
- Maternelles 4 ans
- Ajout de personnel et de ressources dans les écoles et diminution du ratio élèves/personnel
- Conditions de travail et rétention du personnel des écoles, collèges et universités
- Stratégie numérique en éducation et enseignement à distance
- Stratégie nationale de la main-d'œuvre
- Mixité sociale et scolaire
- Enjeux montréalais dans les réseaux d'éducation, de la petite enfance à l'université



Entraide

Des racines porteuses de sens

L'étymologie du **réseau d'entraide** nous réserve de belles découvertes : le mot **réseau**, un nom masculin, nous vient de *rets* et *—el*; du *latin tardif retis*, « **filet** » et le mot **entraide**, un nom féminin nous vient de *entraider*; du *latin classique adjutare*, « **aider (constamment)** ».

Les réseaux d'entraide, tel qu'ils existent à la CSN, depuis leur création dans les années 80, s'inscrivent encore aujourd'hui dans cette idée de *filet social* qui offre une aide précieuse aux travailleuses et aux travailleurs,



leur évitant ainsi d'être complètement emportés dans les tourbillons effrénés du monde du travail et de sentir que quelque part, un soutien mutuel est possible.

L'entraide n'a pas la prétention d'être la panacée à tous les maux; elle se présente comme une voie vers l'écoute et l'ouverture et une façon de répondre aux mutations profondes des milieux de travail.

« C'est simple : tous les êtres vivants sont impliqués dans des relations d'entraide. Tous. L'entraide n'est pas un simple fait divers, c'est un principe du vivant. C'est même un mécanisme de l'évolution du

vivant, les organismes qui survivent le mieux aux conditions difficiles ne sont pas les plus forts, ce sont ceux qui arrivent à coopérer.¹ »

Sur toutes les tribunes, on dénonce les problèmes de santé mentale devenus un fléau; la consommation de drogue, d'alcool et de médicaments révèle des taux qui dépassent l'entendement; la souffrance physique et psychologique atteint des seuils plus qu'inquiétants avec des retombées dont les impacts sont de moins en moins sous-estimés. Plus que jamais, les liens de solidarité tissés au quotidien apparaissent comme des moyens d'action efficaces qui contribuent au maintien d'un soutien social et permettent d'entretenir des liens significatifs de collaboration. Dans de

¹ Servigne, Pablo, Gauthier, Chapelle L'entraide. L'autre loi de la jungle, Éditions LLL Les liens qui libèrent. P.15-16

tels climats hostiles, les comportements d'entraide présentent un avantage non négligeable en termes de survie au quotidien.

Donc coopération, bien-être, écoute, communication; des mots qui n'ont pas fini de résonner là où l'on s'inquiète sérieusement des conditions de travail qui se détériorent et où la course à la performance et la compétition règnent en reines et maîtresses. Le monde syndical n'y échappe pas et les réseaux d'entraide se développent en insistant de plus en plus sur l'importance de la civilité pour lutter contre la violence et le harcèlement.

En écho au thème de ce congrès, « L'union dans l'action », que le respect, la collaboration, la politesse, la courtoisie et le savoir-vivre soient au cœur de notre quotidien.

Un mandat renouvelé

En mars 2017, le Conseil central du Montréal métropolitain a accueilli une nouvelle responsable régionale des réseaux d'entraide Danielle Bourgouin, une militante libérée, enseignante de français au Collège Mont-Saint-Louis. Le mandat était clair : assurer une place de choix aux communications après une période de maraudage difficile qui avait eu des impacts majeurs dans les réseaux d'entraide de la CSN. Les départs de monsieur Gilles Bélanger, un pilier marquant de l'entraide et de madame Julie Bélanger, une responsable engagée et impliquée, avaient provoqué une interruption de service et de présence qui a mis un certain temps avant de se remettre en mode action.

Centraide

En avril 2017, Centraide du Grand Montréal a renouvelé son engagement à soutenir le développement des réseaux d'entraide de la CSN (Montréal – Rive Sud) pour les cinq prochaines années. Un plan d'action quinquennal a été proposé en quatre volets :

- La promotion des réseaux d'entraide
- Le développement des réseaux d'entraide
- Le soutien aux réseaux d'entraide
- L'encadrement du projet

Les grandes lignes du plan d'action 2017-2022 se présentaient comme suit
L'objectif général étant de développer les réseaux d'entraide et en assurer leur consolidation :

- maintenir nos efforts pour consolider les réseaux d'entraide déjà actifs;
- stimuler la mise en place de nouveaux réseaux;
- favoriser l'ancrage avec l'implication des exécutifs;
- documenter les effets de la présence et des actions des réseaux d'entraide là où ils sont présents.

En collaboration avec madame Christine Guérin, nommée en mars 2017 au poste de responsable régionale pour le Conseil central de la Montérégie, une planification a été effectuée pour répondre rapidement et de manière efficace aux grandes lignes du plan d'action.

Un projet-pilote de formation à l'entraide

Pour répondre aux besoins exprimés par les milieux de travail qui souhaitent une formation plus souple et plus facile à adapter à chaque réalité, un projet-pilote de formation à l'entraide a été mis sur pied, et ce, dès l'automne 2017. Il vise à acquérir les outils de base pour jouer le rôle d'entraide ou d'entraident et à en faciliter la maîtrise par des appuis et des services qui permettent de détecter, d'aborder, d'écouter et de référer les personnes qui vivent des difficultés, contribuant ainsi de manière significative et solidaire à la qualité de vie au travail.



La formation s'étale sur deux jours non consécutifs; les personnes qui viennent suivre la première partie de la formation préparent ainsi un plan d'action qui correspond à leurs besoins et reviennent la semaine suivante avec un canevas solide qui facilite grandement l'implantation du réseau d'entraide dans leur milieu.

Expérimenté avec succès jusqu'à ce jour auprès d'une centaine de personnes, ce projet-pilote est présenté sous différentes formes selon les demandes et les disponibilités.

Il y a des ressources! CSN.qc.ca/entraide

Répondant à une demande de visibilité de Centraide, une mise à jour de l'onglet Entraide sur le site Web de la CSN a été soulignée par l'impression d'une affiche avec le lien CSN.qc.ca/entraide qui nous guide vers un bottin électronique à jour des ressources et en lien avec le centre d'information et de référence 211.qc.ca. Largement diffusées pendant les formations, les visites du site ont, depuis lors, considérablement augmenté.

Journée des entraidentes et des entraidants

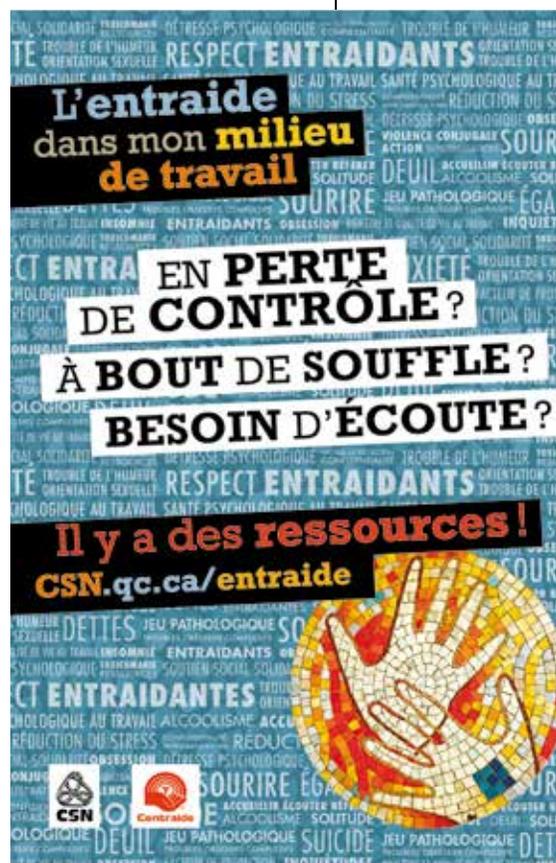
Annuellement, une journée de ressourcement est offerte pour approfondir, avec l'expertise de conférencières et conférenciers invités, des thèmes qui touchent les milieux de travail et qui permettent des échanges pertinents et approfondis.

Le 29 novembre 2017, la journée s'est déroulée sous le thème Comment soutenir un travailleur en deuil?

En matinée, mesdames Nathalie Viens et Sophie Latour du Centre de formation Monbourquette ont présenté les impacts du deuil ainsi que les outils pour mettre en place du soutien approprié. En après-midi, deux ateliers ont été proposés le deuil migratoire avec madame Tejerina Fatima et le deuil blanc avec madame Nouha Ben Gaied de la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer. La journée s'est terminée avec le témoignage d'une endeuillée et bénévole à la fondation, madame Sylvie Hunter.

Le 12 octobre 2018, la journée s'est déroulée sous le thème *La prévention du harcèlement et la civilité au travail*.

En matinée, une approche à la prévention du harcèlement a été présentée par madame Carmelina Santoro, formatrice à la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP), afin de nous sensibiliser aux impacts de la violence et du harcèlement et de nous outiller pour mettre en place des mesures de soutien appropriées.



Dans l'après-midi, nous avons eu le plaisir d'entendre monsieur Gilles Demers, conseiller et conférencier sur les droits de la personne, la prévention du harcèlement psychologique et la civilité en milieu de travail.

Journée nationale de l'entraide

Forte de ses 30 années d'implication dans le domaine du soutien et de l'assistance aux membres aux prises avec des problèmes psychosociaux, la CSN a mis sur pied une Journée nationale de l'entraide. Depuis 2010, cette journée se tient le 2 février de chaque année.

En 2018, nous avons proposé d'améliorer la qualité de vie des milieux en organisant dans les réseaux et les syndicats, un *Dîner-Découvertes* qui permettait aux gens d'apprendre à mieux se connaître en partageant en toute simplicité un dîner communautaire; une façon de redonner aux petits gestes de qualité toute la place qu'ils méritent. Une **affiche thématique** a été créée pour présenter la nouvelle adresse du bottin des ressources en ligne à la CSN! Présentée sous forme de napperons en papier et en tissu, elle a obtenu un réel succès; 2 775 éléments de promotion ont été distribués aux différents syndicats et réseaux d'entraide participants!

En 2019, pour souligner la 10e édition de la Journée nationale de l'entraide, nous avons choisi un thème qui nous permettrait d'aborder ce 2 février en toute solidarité la civilité au travail. Deux nouveautés ont été proposées premièrement, un calendrier de l'entraide 2019 avec les principales semaines thématiques de l'année pour que les réseaux d'entraide puissent plus facilement les souligner au fil des mois. Deuxièmement, une nouvelle affiche a été produite et distribuée dans les réseaux d'entraide et dans les syndicats intéressés.

Au-delà de la force qu'on peut trouver dans la pratique quotidienne de l'entraide, on découvre souvent dans ce soutien mutuel un sentiment qui dépasse la sympathie personnelle celui du plaisir de la vie sociale, essentielle à notre évolution. Plusieurs réseaux nous ont invités pour participer aux activités prévues lors de ces journées Loto-Québec, le Casino, le SNE Sainte-Justine.

Réseautage

Les temps changent. Ainsi, après plusieurs années d'échanges fructueux lors de 5 à 7 organisés par les responsables régionaux, une dernière rencontre a eu lieu le 13 septembre 2017. Réunissant une douzaine de personnes autour du thème « Et si on prenait de nos nouvelles? », l'occasion a permis à la nouvelle responsable de se présenter, de rencontrer son monde, d'échanger sur les objectifs à atteindre et de prendre le pouls des réseaux d'entraide qui y ont participé.

Depuis, les rencontres se sont poursuivies, mais sous forme de présences directes dans les réseaux pour participer à leurs activités. Entre autres, retenons l'accueil chaleureux des gens de l'APPAID, la soirée-conférence organisée par Gaz Métro (Énergir) sur la prévention du suicide avec M. Michael Sheehan dont les services ont aussi été retenus lors du midi-conférence « Ce que j'aurais aimé savoir pour éviter le suicide de mon fils » organisé par le comité d'entraide SNE du CHU Sainte-Justine. Ce réseau, dont la naissance remonte à 1997, est toujours très actif et se fait chaque année un devoir de nous inviter chaque automne aux kiosques pour souligner la semaine de prévention des dépendances.

Au printemps 2018, afin de promouvoir les actions du CCMM-CSN, la responsable a effectué des présentations aux syndicats et à certains regroupements, dont celui du Regroupement privé de la FNEEQ à Québec. Elle a aussi assuré une présence au congrès de la FNEEQ.

À l'agenda, se sont ajoutées des participations à différents colloques et journées thématiques sur les enjeux de la toxicomanie, les mythes sur le vieillissement, la pleine conscience et ses impacts en milieu de travail et la communication dans les organisations.

La responsable effectue régulièrement de courtes présentations lors des différentes formations données au CCMM-CSN afin de faire la promotion des réseaux d'entraide et de présenter les ressources disponibles.

Des liens ont aussi été réactivés avec les milieux universitaires de Québec et de Montréal afin de participer à de futurs projets de recherche sur l'effet des réseaux d'entraide face à la montée des risques psychosociaux au travail. En avril 2018, les responsables du CCM et du CCMM-CSN ont participé à un panel organisé par le département des relations industrielles de l'Université Laval sous le thème Quelle est la place des syndicats face aux enjeux de la santé mentale? Mesdames Catherine Le Capitaine et Mélanie Dufour-Poirier, deux chercheuses qui avaient déjà publié une étude sur l'élargissement de l'action syndicale au niveau local et à l'entraide syndicale ont été rencontrées pour une mise à jour de leurs travaux.

Marche aux mille parapluies de Centraide

Depuis son entrée en fonction en 2017, la responsable régionale a invité le personnel du conseil central et de la CSN à participer à la Marche aux mille parapluies de Centraide qui a lieu au début d'octobre pour marquer le lancement d'une nouvelle campagne visant à recueillir des dons pour *Changer des vies pour la vie*. Toujours au rendez-vous, des milliers d'employé-es des entreprises partenaires de Centraide et des représentantes et représentants des organismes communautaires soutenus manifestent leur solidarité envers les personnes vivant dans la pauvreté et l'exclusion et leur engagement à contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Depuis 2017, la responsable a aussi été bénévole pour Centraide afin de soutenir la campagne de financement de la CSN à l'interne. Une participation toujours stimulante !

Référence aux Pavillons du Nouveau Point de Vue inc.

Une entente renouvelée en 2019 entre la CSN et cette maison de thérapie permet toujours aux membres de la CSN de bénéficier à moindre coût d'un séjour de 21 jours en cure fermée pour des problèmes d'alcool, de drogues ou de jeu pathologique. La responsable régionale, de concert avec les responsables des réseaux d'entraide ou des syndicats, procède à l'évaluation de la situation de la personne qui souhaite bénéficier de la thérapie. Elle assure les liaisons avec le centre pour assurer un suivi confidentiel. Pour les années 2017-2018, une vingtaine de personnes ont pu profiter de ce privilège qui est octroyé une seule fois à vie.

Centre St-Pierre

Le partenariat avec le Centre St-Pierre s'est poursuivi par l'engagement à l'automne 2018 d'un nouveau collaborateur, monsieur Alain Deschênes qui assurera un soutien en formation et concentrera ses efforts pour développer un outil de mesure d'impact qui mettra en évidence les bienfaits de l'entraide dans nos milieux de travail et dans la vie des travailleurs et travailleuses. Il s'agit là d'une demande explicite de Centraide lors de la dernière rencontre-bilan qui a eu lieu le 10 octobre dernier, et ce en lien avec les subventions accordées annuellement au CCMM-CSN et au CCM-CSN.

Perspectives

Elles s'inscrivent dans la lignée des grands axes du plan d'action 2017-2022 en lien avec les stratégies mises en place depuis le début du mandat de la responsable régionale.

Les réseaux d'entraide évoluent; leurs membres se diversifient et leurs besoins s'arriment avec de nouvelles pratiques de communications qui permettent de joindre de manières différentes les clientèles visées. Cette adaptation est nécessaire et permet aux nouvelles personnes qui se joignent aux équipes déjà en place de bénéficier de mentors qui transmettent leur savoir acquis au fil des années. Cet héritage est précieux et demeure garant d'une tradition qui s'inspire des valeurs de solidarité et de partage fidèles à la vision CSN de l'entraide.

Le mot de la fin

À compter du 11 mars 2019, une nouvelle venue prend les rênes de l'entraide au conseil central. Madame Christine Guérin, responsable régionale du développement des réseaux d'entraide en Montérégie, assure l'intérim de Danielle Bourgouin qui a quitté la CSN pour relever d'autres défis dans le monde des communications.

Je termine ce bilan en soulignant votre implication dans les défis proposés à ce jour et relevés avec brio et audace. Un merci particulier au personnel du CCMM-CSN qui a contribué, chacun et chacune à sa manière, aux succès, petits et grands, des activités que nous avons eu le plaisir de proposer.

La bienveillance, l'empathie et la sollicitude sont au cœur de mon quotidien et de celui des praticiens de l'entraide. Plus que jamais, il



m'apparaît essentiel de promouvoir ces valeurs qui permettent d'agir sur la société dans laquelle nous vivons. Dans Transmettre, ce que nous apportons les uns aux autres, Christophe André, médecin psychiatre, souligne avec justesse que « Nous sommes tissés de ces échanges dont certains transforment durablement notre vie ».

Danielle Bourgouin, 26 février 2018

Personnes au dossier

Responsable au comité exécutif

Patrice Benoît, trésorier

Formatrices et formateurs

Christine Guérin, responsable régionale des réseaux d'entraide en Montérégie

Alain Deschênes, Centre St-Pierre

Lise Noël, Centre St-Pierre

Responsable régionale du développement des réseaux d'entraide

Danielle Bourgouin, militante libérée du Collège Mont-Saint-Louis

Employées de bureau

Aude Sainte-Marie

Nancy McDonald

Hélène Gauthier

Comité immigration et relations ethnoculturelles

Le comité immigration et relations ethnoculturelles du conseil central porte une vision inclusive du syndicalisme, ouverte à la diversité dans les milieux de travail. Des rapports interculturels harmonieux favorisent



l'unité dans l'action. Comme organisation, il est important de favoriser l'adhésion pleine et entière de tous les membres à la vie sociale et politique.

Au cours du mandat 2016-2019, le comité a mis en œuvre un plan d'action pour réaliser son mandat en considérant les enjeux de société qui l'interpellent.

Rappel du mandat 2016-2019

Au cours des trois dernières années, le comité a fait siennes les résolutions du 36e congrès et a réalisé des travaux dans le cadre de sa mission. Nous rappelons ici les grandes lignes d'orientation qui ont alimenté notre plan d'action.

- Faciliter l'inclusion des personnes issues de l'immigration, collaboration Conseil central Montréal métropolitain et CSN.
- Combattre le racisme systémique et toute forme de discrimination fondée sur l'origine ethnique, la religion et la couleur de la peau.
- Informer, former, sensibiliser les syndicats au phénomène du racisme et du profilage.
- Collaborer avec les autres comités pour lutter contre le racisme systémique, pour le droit des travailleurs migrants, la place des femmes et des jeunes dans la société québécoise.
- Favoriser les liens entre les membres des communautés culturelles et les organismes CSN.

- Collaborer avec les autres comités et le Centre des travailleuses et des travailleurs immigrants, notamment sur la campagne 5-10-15, sur la santé-sécurité au travail, et sur la lutte contre les agences de placement.
- Recruter de nouveaux membres pour le comité immigration et relations ethnoculturelles.

Actions réalisées

Adoption de résolutions

Lors de l'assemblée du 4 octobre 2017, nous avons préparé le document d'orientation qui a fait l'objet de débats qui se sont conclus par l'adoption d'une résolution visant à mettre en action le conseil central pour lutter contre le racisme.

«Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN :

- poursuive son action, en intervenant auprès du gouvernement fédéral, pour réclamer qu'il accélère le processus de traitement des dossiers des réfugié-es afin que ceux-ci puissent rapidement s'intégrer à la société et occuper un emploi;
- invite les syndicats à mettre en place des mesures favorisant une participation à la vie syndicale représentative et égalitaire des hommes et des femmes et des personnes issues des minorités racisées;
- mettre en œuvre la résolution portant sur la création d'un contre-pouvoir progressiste au plan politique, en vue des élections provinciales en 2018;
- invite les membres de ses syndicats affiliés à participer en grand nombre à la manifestation du 12 novembre contre la haine et le racisme.»

Il a également été résolu que la CSN demande au gouvernement du Québec

- De mener une véritable consultation dans le cadre de la Commission sur le racisme systémique, indépendante de partisanerie politique et qu'il assure que la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) ait toute l'indépendance pour mener à bien cette consultation. Il doit également mettre en place les conditions pour favoriser l'expression des citoyennes et des citoyens, particulièrement celle des personnes racisées de façon confidentielle, si elles le désirent, et pour encourager la participation de la société civile à présenter des mémoires et avis;

- De prendre le temps nécessaire pour mettre en place un plan de mise en œuvre des recommandations à l'issue de la Commission sur le racisme systémique;
- De réformer la Loi sur les normes du travail afin d'enrayer la précarité en s'attaquant aux disparités de traitement, notamment celles liées aux agences de placement, et qu'il augmente le salaire minimum à 15 \$ l'heure.

Développement d'outils et de modalités d'intervention auprès des travailleurs immigrants.

En collaboration avec la CSN, le comité avait commandé une recherche de l'Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants (IRIPI) du collège de Maisonneuve afin de créer des outils et de se doter de modalités d'intervention auprès des travailleurs immigrants. Ces outils proposés visent à favoriser l'intégration des travailleurs immigrants dans leurs milieux de travail et à permettre aux représentants syndicaux d'intervenir efficacement dans un contexte de milieux de travail de plus en plus diversifié. De plus, lorsqu'un syndicat s'engage dans une démarche d'intégration, il est important de constituer une base de données des employés par installation, site, ou département selon leur statut d'emploi.

La recherche n'a pas pu permettre la réalisation d'outils vulgarisés pour l'instant. Par ailleurs, ces travaux ont alimenté le service de recherche de la CSN. Le conseil central ainsi que le comité comptent bien s'approprier certaines recommandations de cette recherche.

Sensibilisation par le biais d'une activité sur la contribution des immigrants au développement de la ville de Montréal

Dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs, en février 2017, nous avons organisé une activité en mobilisant plus de 50 participantes et participants pour visiter les quartiers de Montréal où la présence des communautés noires a contribué à l'évolution de la société. L'activité a été préparée et animée par Bernard Vallée de l'organisme Montréal Explorations. Nous nous sommes promenés dans différents quartiers pour relater le passage de personnalités issues des communautés noires. Les communautés, selon l'époque et les différentes vagues d'immigration, se sont établies dans différents coins de la ville et ont contribué à l'essor de la société montréalaise. Ces hommes et ces femmes



ont forgé l'histoire de la ville. Un vidéoclip de neuf minutes a été réalisé et pourra être utilisé à d'autres occasions. Cette activité a connu beaucoup de succès.

Collaborations et activités du comité

La responsable du comité ainsi que les militantes et militants ont participé aux activités suivantes :

- Le 25 novembre 2018, les membres du comité ont assisté au forum organisé par la CSN et ses partenaires (CTI et TCRI) sur les enjeux liés aux travailleuses et travailleurs immigrants pour échanger des informations et des stratégies sur le soutien aux personnes réfugiées.
- Le 15 décembre 2018, nous avons participé à la manifestation contre la déportation des Haïtiens vers Haïti par le gouvernement fédéral, et nous avons demandé un moratoire.
- Le 31 janvier 2019, nous avons assisté à une soirée publique sur le racisme systémique au Centre St-Pierre.
- Le 18 février 2019, dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs, nous avons tenu dans l'entrée de la CSN, une exposition de photos de militantes et militants afrodescendants qui ont participé à des luttes syndicales.

Le 27 avril 2018, le comité, en collaboration avec le SRT, a organisé une journée de réflexion sur l'islamophobie à la CSN, pour mieux comprendre ce phénomène. De plus, nous avons réfléchi sur les défis syndicaux à relever pour contrer ce type de discrimination dans les milieux de travail syndiqués. Les objectifs de cette journée étaient les suivants :

- Comprendre les diverses formes d'islamophobie.
- Perspectives sur l'islamophobie et le chemin vers une société laïque, pluraliste et équitable.
- Les programmes d'accès à l'égalité des personnes immigrantes et racisées à l'embauche et en milieu de travail.
- Perspectives syndicales à la CSN sur les réalités en milieu de travail avec les témoignages de trois personnes provenant de trois fédérations différentes affiliées à la CSN.

Le 28 novembre 2018, nous avons participé à une soirée-bénéfice de prévention contre la radicalisation des jeunes issus de l'immigration organisée par le collège de Maisonneuve.

Participation au Salon de l'immigration au Palais des congrès de Montréal les 30 et 31 mai 2018

Notre participation à ce salon a été un grand succès, notamment l'atelier sur le droit au travail, qui a fait salle comble et a suscité beaucoup



d'intérêt. Les militantes et militants ont pu échanger avec des personnes issues de l'immigration et ils ont ainsi pu démystifier l'image du syndicalisme québécois. La plupart des visiteuses et visiteurs sont nouvellement arrivés au Québec et ne connaissent pas les réalités du syndicalisme d'ici. La CSN et le conseil central ont obtenu, par le biais du salon,

une belle tribune que nous devrions continuer à exploiter puisque selon les statistiques récoltées par Immigration Québec, 85 % des visiteuses et visiteurs du salon 2018 se situaient entre 25 et 55 ans, donc, plusieurs se retrouveront éventuellement dans nos milieux de travail.

Les membres du comité ont participé à la Campagne 5-10-15

Nous avons participé à cette campagne en mobilisant les membres du comité. Ce sont souvent les femmes et les minorités racisées qui travaillent au salaire minimum et qui peinent à joindre les deux bouts. Le résultat d'une étude faite par IRIS confirme qu'un salaire de 15 \$ de l'heure en 2018 est le minimum pour sortir de la pauvreté et permettre à une personne de vivre une vie décente.

Recrutement de nouveaux membres

Nous avons profité des congrès, des assemblées générales, du Salon de l'immigration et de notre travail auprès des syndicats affiliés à la CSN pour faire le recrutement de nouveaux membres.

Un grand défi pour le comité est de faire tomber les obstacles qui empêchent l'implication des personnes issues de l'immigration et des minorités racisées aux activités syndicales et ainsi faciliter leur accession à des fonctions électives.

Conclusion

La montée de l'extrême droite dans plusieurs pays et l'élection du président Trump a décomplexé les groupes anti-immigration et racistes. Ce qui se passe chez nos voisins du Sud trouve écho chez nous au Québec, une attitude de fermeture se développe, des groupes xénophobes voient le jour. Il faut s'y opposer sans équivoque, particulièrement lorsque des gestes de violence sont posés et que les discours haineux polluent le débat public. Le contexte d'austérité a miné la cohésion sociale en laissant les citoyennes et citoyens à eux-mêmes, ce qui crée un environnement favorable aux manipulations racistes.

Le gouvernement Couillard a privilégié une sélection de l'immigration sur des considérations économiques au détriment de considérations sociales. Depuis le 1er novembre 2018, un nouveau gouvernement a été élu au Québec. Une réforme a été entreprise par la Coalition Avenir Québec qui a déposé le projet de loi n° 9 annulant 18 000 dossiers de demande d'immigration et un plan qui prévoit faire passer de 52 000 à 40 000 le nombre d'immigrants qu'accueillera le Québec en 2019.

Dans un tel contexte, nous devons nous appuyer sur les valeurs fondamentales de justice, de solidarité et d'égalité qui animent le syndicalisme québécois. L'inclusion doit nous guider pour transformer nos milieux et influencer le reste de la société. Lutter pour de bonnes conditions de travail demeure un enjeu incontournable pour enrayer toutes les formes de discrimination et améliorer les rapports sociaux avec les personnes issues de l'immigration et les minorités racisées. Nous savons que le développement de l'industrie des agences de placement et le travail migrant temporaire ont contribué à multiplier les statuts d'emploi précaires.

Dans un tel contexte le conseil central continuera de faire valoir haut et fort ses valeurs d'inclusion, de solidarité, d'ouverture et d'entraide.

Perspectives

- Accompagner les syndicats locaux lors de la création de comités locaux de relations interculturelles.
- Vulgariser des outils d'inclusion et d'intégration auprès des syndicats affiliés à la CSN et au conseil central, pour faciliter le travail des exécutifs.
- Produire des capsules de sensibilisation à l'inclusion et les diffuser lors des formations données par le conseil central.
- Poursuivre nos travaux avec nos partenaires, dont la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et

immigrantes (TCRI), la Table de concertation sur le racisme systémique et le Centre des travailleuses et travailleurs immigrants (CTI).

- Travailler à alléger et à accélérer le processus d'équivalence des acquis.
- Continuer à appuyer la revendication du salaire minimum à 15 \$ l'heure.
- Continuer à dénoncer et à combattre toute forme de discrimination et de racisme.

Bref, il y a du pain sur la planche! Nous souhaitons que plusieurs d'entre vous se joignent au comité, quelle que soit votre origine culturelle et ethnique. Nous avons besoin de vos expériences, de votre solidarité, de vos sensibilités et de votre cœur militant. Si vous êtes intéressés à participer aux activités du comité, contactez-nous!





Comité LGBT

Introduction

Après des années difficiles sous le régime Harper, le mandat 2016-2019 s'est exercé dans des circonstances politiques généralement plus favorables à la reconnaissance des droits des personnes LGBT+. L'adoption en juin 2016 de la « Loi visant à renforcer la lutte contre la transphobie et à améliorer notamment la situation des mineurs transgenres » par l'Assemblée nationale du Québec est un exemple qui illustre bien l'évolution des mentalités envers les personnes transgenres et la communauté LGBT+ dans son ensemble. Même si cette loi ne règle pas tous les problèmes auxquels sont confrontées les personnes trans, elle n'en signale pas moins une volonté de reconnaissance sociale qui aurait été inimaginable il y a quelques années seulement. Globalement, on peut dire qu'avec le temps, la situation des personnes LGBT+, autant dans les milieux de travail que dans la région métropolitaine, tend à s'améliorer grâce au travail de militantes et de militants acharnés et dévoués à la cause.

Ceci ne signifie pas néanmoins que la lutte soit terminée. Tant au niveau régional, national qu'international, des événements sont venus nous rappeler en cours de mandat que la lutte en faveur de la reconnaissance des personnes LGBT+ et de leurs droits n'est pas terminée. L'homosexualité est toujours criminalisée dans 72 pays et passible de la peine de mort dans 12 d'entre eux, ce qui est inacceptable. La montée de la droite dans les démocraties occidentales, qui favorise souvent des positions politiques homophobes, biphobes et transphobes, doit nous inquiéter. Au Canada, en 2017, 10 % des crimes haineux étaient motivés par des raisons liées à l'orientation sexuelle. Au quotidien, dans leur milieu de travail ou ailleurs, trop de personnes LGBT+ sont victimes de violence physique ou verbale, de harcèlement, ou ont tout simplement trop à craindre pour dévoiler leur orientation sexuelle ou leur identité de genre. Il reste donc encore beaucoup de chemin à parcourir pour parvenir à la pleine reconnaissance des membres de la communauté LGBT+.

Les organismes voués à la promotion des droits des personnes LGBT+ sont par ailleurs soumis aux mêmes pressions que les organismes communautaires en général. Le passage d'un mode de financement par projet plutôt qu'en fonction de la mission des organismes menace la survie de plusieurs d'entre eux, et du même coup remet en question des avancées

historiques que l'on pourrait prendre pour acquises. Pour cette raison, les mesures d'austérité implantées par les gouvernements du Québec et du Canada au cours des dernières années affectent la communauté LGBT+, comme elles affectent les autres groupes minoritaires.

Il est donc essentiel que le CCMM–CSN poursuive son action en matière de promotion et de défense des droits des personnes LGBT+. Pour y arriver, il faut d'abord continuer d'offrir aux syndicats appui et formation afin de faire progresser les mentalités et changer les comportements hostiles envers les personnes LGBT. Par des soirées publiques, des formations, des interventions en assemblée générale, des visites de syndicats, le comité LGBT doit continuer de fournir aux syndicats un ensemble d'outils permettant de réfléchir et d'agir en faveur des droits des personnes LGBT dans les milieux de travail et dans la société.

Pour bien réaliser son mandat, le comité doit également demeurer en contact avec la communauté et les organismes qui y œuvrent, demeurer un allié indéfectible à la cause LGBT+. À ce chapitre, le dernier mandat a été particulièrement intéressant. Nous avons tissé des liens solides avec plusieurs organismes importants de la communauté LGBT+ de la région montréalaise, liens qui ne cessent de se renforcer. Nous devons poursuivre en cette voie pour le mandat qui vient.

Le premier lieu d'organisation : les réunions du comité

Tout au cours du mandat, le comité s'est réuni à une fréquence d'environ une rencontre aux cinq ou six semaines. Ces rencontres, qui regroupent habituellement entre six et dix militantes et militants, permettent de faire le point sur les dossiers d'actualité dans la communauté LGBT+ de la région métropolitaine, de réfléchir à ces enjeux, d'organiser des activités et des actions afin de faire avancer la cause LGBT+ et de donner l'appui du comité à des organismes ou des initiatives qui contribuent à la promotion des droits des personnes LGBT+.

Le travail du comité se mène aussi en collaboration avec les autres comités du CCMM–CSN, notamment par les rencontres du conseil syndical. Il est important, dans une perspective de croisement des discriminations, de lier les luttes entre elles et de se renforcer mutuellement par la collaboration. En ce sens, le comité a été très actif dans l'organisation de la journée intercomité du 14 mars 2018, qui a permis aux militantes et aux militants des différents comités de se rencontrer et de s'informer sur les travaux menés de part et d'autre. Cette journée d'échange et de rencontre, importante pour la cohésion de l'action politique du CCMM–CSN, devrait certainement être reproduite à l'avenir.



Les réflexions du comité ont été menées en fonction d'un plan de travail établi en début de mandat. Sans entrer dans le détail des objectifs et des moyens d'action prévus au plan de travail du mandat 2016-2019, il nous paraît important de rappeler les neuf perspectives autour desquelles celui-ci s'articulait :

- Réfléchir et mettre en œuvre des moyens d'action afin de démystifier la réalité des personnes LGBT à l'intérieur de nos syndicats et dans les milieux de travail;
- Assurer une veille sur la politique québécoise de lutte contre l'homophobie et concernant les acquis sociaux, politiques et juridiques sur la question LGBT;
- Poursuivre les travaux du comité pour approfondir les réalités des personnes transgenres et bisexuel-les;
- Amorcer une réflexion sur le concept identitaire;
- Travailler à accroître la visibilité des lesbiennes et des bisexuels-les;
- S'ouvrir aux réalités LGBT dans les communautés autochtones, dans les communautés immigrantes et chez les aîné-es;
- Poursuivre nos travaux sur l'homoparentalité;
- Tisser des liens avec les autres comités des fronts de lutte du conseil central afin, notamment, d'élargir la compréhension des réalités des personnes LGBT;
- Continuer à développer la boîte à outils LGBT du CCMM-CSN en soutien aux syndicats.

C'est en ayant ces perspectives en tête que le comité a mené ses travaux, et nous avons la satisfaction de constater aujourd'hui la pertinence de celles-ci, ainsi que la rigueur avec laquelle elles ont orienté les travaux du comité.

Démystifier la réalité des personnes LGBT+

Au cours du mandat, le comité a mis en œuvre plusieurs moyens de faire connaître les enjeux de la communauté LGBT+ et d'amener les membres du CCMM-CSN à s'y conscientiser. Par des présentations en assemblée générale, des formations, des activités organisées en collaboration avec les organismes LGBT+ et des visites dans les syndicats, le comité a fait en sorte que cette conscience se développe et que les membres soient informés des enjeux d'actualité dans la communauté.

L'une de ces présentations, à l'assemblée générale de mai 2018, portait les difficultés rencontrées par les personnes immigrantes LGBT+ dans leur parcours vers une vie plus libre. Organisée en collaboration avec le

comité immigration et relations ethnoculturelles du conseil central ainsi que la Fondation Émergence, la présentation nous a permis d'entendre le témoignage d'un immigrant tunisien LGBT qui a raconté avec beaucoup d'émotions les embûches qu'il a rencontrées en raison de son orientation sexuelle, autant dans son pays d'origine qu'à Montréal. Son discours a fait la lumière sur certaines difficultés importantes vécues par les personnes LGBT+ lorsque celles-ci décident de quitter leur pays d'origine ou doivent le faire pour fuir la répression qu'elles y subissent. Malheureusement, nous avons pu constater que ces problèmes ne sont pas immédiatement résolus au moment de leur arrivée au Canada...

Une deuxième présentation en assemblée générale, organisée conjointement avec le comité jeunes et RÉZO le 6 décembre 2018, portait sur la situation des personnes atteintes du VIH-sida. Celle-ci ayant beaucoup évolué dans les dernières années, la présentation a permis de mettre à jour nos connaissances sur le sujet, et de combattre certaines idées reçues sur la situation des personnes atteintes du VIH-sida.

La formation « Ni plus ni moins, comme tout le monde », donnée dans le cadre de la formation Exécutif I du CCMM-CSN, est particulièrement intéressante puisqu'elle permet de rejoindre des membres qui ne sont pas toujours sensibles à la cause. Elle est un important vecteur de sensibilisation des nouveaux membres d'exécutifs, qui peuvent par la suite transmettre leurs connaissances aux membres de leur syndicat. Au cours du mandat, environ 750 personnes y ont assisté ! On a d'ailleurs pu constater que les mentalités évoluent parmi les membres au sujet des personnes LGBT+. La formation est parfois offerte lors d'activités organisées par certains syndicats, comme ce fut le cas lors du colloque de l'APPA au printemps 2019, devant une centaine de personnes. Elle a également été adaptée pour en faire un atelier dans le cadre du Forum social mondial de 2016.

Une activité très appréciée fut la projection du film *Pride*, de Matthew Marchus, portant sur la vie d'un groupe de militantes et de militants LGBT+ londoniens. Une trentaine de personnes ont assisté à la projection et participé à la discussion qui a suivi, dans les locaux de la CSN. Il faudra répéter ce genre d'initiative, qui permet d'échanger sur des enjeux importants de la communauté LGBT+.

Le comité a organisé une journée de kiosques d'organismes LGBT+ dans l'agora de la CSN en mai 2018. Plus d'une dizaine d'organismes ont ainsi pu se faire connaître des personnes fréquentant le 1601, ave. De Lorimier, et les sensibiliser à la cause. La journée a aussi permis de lancer la Déclaration du CCMM-CSN à l'occasion du 17 mai 2018, qui insistait sur la

nécessité de poursuivre la lutte pour les droits des personnes LGBT+. Cet événement fut un succès, et les organismes sont très enthousiastes à l'idée de revenir nous visiter.

Enfin, en mai 2019, le comité a organisé l'installation de l'exposition itinérante « Pour que vieillir soit gai », de la Fondation Émergence, toujours dans les locaux de la CSN. Cette exposition, accompagnée d'une formation par un représentant de la Fondation, fait la lumière sur la situation pas toujours enviable des personnes âgées LGBT+, qui sont encore confrontées à la discrimination au quotidien.

En plus de ce qui précède, le comité a mis à jour ses outils de visibilité et de formation au cours du mandat, ce qui représente un travail significatif. Nous avons également mené une réflexion sur le nom du comité, qui nous a forcés à réfléchir à des enjeux identitaires importants au sein de la communauté, et nous amène à proposer au congrès de modifier le nom du comité pour « Comité LGBT+ ».

Tisser des liens avec la communauté

L'un des aspects essentiels du travail du comité consiste à travailler en collaboration avec les organismes LGBT+ de la région montréalaise afin de les appuyer dans leurs efforts de lutter contre la discrimination. Plusieurs membres du comité ont ainsi participé aux activités des organismes, offrant un appui important à la lutte et démontrant notre souci envers la vie de la communauté et les enjeux LGBT+.

Ainsi, le responsable du comité est gouverneur de la Fondation Émergence et participe à l'assemblée générale annuelle des gouverneurs de l'organisme, ce qui permet au comité d'être au cœur de l'action de cet

important acteur de la région. Les liens entre le comité et la Fondation sont d'ailleurs solides, ce dont nous sommes très fiers.

Le comité a participé à de nombreux événements phares de la communauté : Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie de la Fondation Émergence, Journée de la fierté trans de Aide aux Trans du Québec, vigile du 1er décembre de la Table des organismes communautaires montréalais de lutte contre le sida, « La marche » du Centre de solidarité lesbienne, Gala Arc-en-Ciel et débat électoral



du Conseil québécois LGBT, soirée de financement d'Interligne, course des bateaux-dragons d'Astérisik, colloque « Solidaires dans la diversité sexuelle et de genre » de la Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation, soirée « Personnes LGBT et enjeux municipaux » du Conseil des Montréalaises, atelier « I=I » de Sida bénévoles Montréal, et plusieurs autres.

La participation à ce type d'événements est cruciale pour assurer l'enracinement du travail du comité dans la communauté. Il y est d'ailleurs très actif, et est reconnu comme un allié indéfectible de la cause LGBT+. Nous comptons bien continuer à participer activement à la vie militante LGBT+!

La Fierté, moment essentiel de mobilisation

Au comité, comme dans la communauté LGBT+ montréalaise, la semaine de la Fierté occupe une place incontournable. Année après année, plusieurs dizaines de milliers de personnes participent aux activités organisées dans le cadre du festival. Au cours du mandat, le comité s'est concentré sur l'organisation du contingent CSN lors du défilé. Les membres du comité, des personnes conseillères et des employées de bureau se mobilisent afin de susciter l'intérêt et la participation des militantes et des militants du conseil central et de la CSN. Ce travail se déroule sur plusieurs mois, et est récompensé par la participation enthousiaste de plusieurs dizaines de militants CSN. Les thèmes et slogans du défilé sont choisis pour faire ressortir les liens entre la lutte des personnes LGBT+ et celle des travailleuses et travailleurs : revendications contre la discrimination en milieu de travail, pour de meilleures conditions de travail, en faveur de la campagne 5-10-15, etc. Ainsi, le défilé permet non seulement de regrouper les militants, mais fournit aussi l'occasion de démontrer la force du mouvement dans le public, grâce à la visibilité importante dont il jouit dans les médias. C'est une action importante, qui conjugue le travail de mobilisation avec le plaisir de se retrouver et de défiler ensemble dans les rues de Montréal pour la cause LGBT+.

L'organisation de la présence CSN lors du défilé de la Fierté est un aspect important du travail effectué par le comité chaque année. Ce travail exigeant en temps, moyens et énergie fait ressortir la solidarité du CCMM-CSN et de la CSN envers les personnes LGBT+. Il est un excellent moyen de réunir les militantes et militants CSN alliés de la cause et d'exprimer notre solidarité à l'occasion d'un événement festif certes, mais qui nous permet de mettre de l'avant nos positions politiques auprès du public.

Conclusion

Le mandat du comité LGBT+ a été dynamique et marqué par la solidarité envers les organisations qui structurent la communauté LGBT+ et ses luttes. Nous avons approfondi nos liens avec la communauté, et contribué à sensibiliser nos membres ainsi que la population en général à l'importance de la lutte pour la reconnaissance et les droits des personnes LGBT+.

Nous considérons que les perspectives de lutte identifiées pour le mandat 2016-2019 sont toujours aussi pertinentes, et que nous devons les poursuivre lors du prochain mandat. À quelques exceptions près (par exemple le travail sur la question de l'homoparentalité ou de la bisexualité), l'ensemble des perspectives du plan de travail ont été bien couvertes par nos activités en cours de mandat. Nous nous proposons donc de repartir sur les mêmes bases pour le mandat 2019-2022, ce qui nous permettra de consolider le travail effectué durant les trois dernières années et de poursuivre l'important travail de sensibilisation et de mobilisation qui est le nôtre.

Solidarité avec les personnes LGBT+!



Comité jeunes

Le comité jeunes est un espace de participation pour s'informer, se former et partager les réalités que vivent les jeunes travailleuses et travailleurs. Le comité jeunes est aussi un lieu de rencontres et d'échanges pour identifier des problèmes spécifiques et pour y proposer des solutions. Des réunions, des rencontres de type 5 à 7 autour d'une table pour discuter de façon informelle, la participation aux instances du conseil central, l'organisation de discussions thématiques, la prise de position sur des sujets d'actualité ou la participation à des événements mobilisateurs à l'extérieur, voilà autant de moyens mis en œuvre par ce comité afin de susciter l'intérêt des jeunes à la vie syndicale.

Durant le mandat 2016-2019, nous avons eu plus d'une vingtaine de réunions du comité. Nous avons également participé à plusieurs événements et manifestations. Le début du mandat a été exigeant, car nous devons trouver notre voie dans les différents dossiers. En effet, les jeunes sont touchés par un ensemble d'enjeux complexes et diversifiés. Pour y parvenir, nous avons décidé de travailler le plus possible en collaboration avec les autres fronts de lutte du conseil central. En bout de ligne on peut dire que c'est mission accomplie!



comité jeunes
Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN



Rôle du comité selon les statuts et règlements du CCMM–CSN

La ou le responsable des jeunes a, entre autres, la responsabilité d’initier des actions du conseil central de la façon suivante :

- 1. diffuser de l’information sur les réalités que vivent les travailleuses et les travailleurs jeunes dans les milieux de travail;*
- 2. définir les obstacles à l’intégration des jeunes aux milieux de travail et proposer des pistes de solution;*
- 3. s’assurer, en collaboration avec la ou le responsable du comité exécutif, que les syndicats affiliés reçoivent une formation adéquate sur ce que vivent les travailleuses et les travailleurs jeunes dans les milieux de travail et dans la société;*
- 4. susciter la prise en charge par les syndicats affiliés des problèmes spécifiques que rencontrent les travailleuses et les travailleurs jeunes dans les milieux de travail;*
- 5. dans ce cadre, faire au conseil syndical toutes les suggestions opportunes pour que le conseil central intervienne auprès de la CSN ou des pouvoirs publics quant aux législations et programmes concernant les travailleuses et les travailleurs jeunes et quant aux mesures susceptibles de favoriser une intégration de ces derniers à la vie syndicale et à la vie au travail.*

Rencontres du comité jeunes au cours du mandat

Nous avons eu plusieurs réunions, formelles et informelles : trois en 2016, cinq en 2017, sept en 2018 et six en 2019. Nous avons également organisé une rencontre informelle du comité dans un restaurant du nord de l’île de Montréal pour permettre aux jeunes de Laval d’y participer plus facilement.

Objectifs du plan de travail du comité jeunes réalisés au cours du mandat

- accroître les connaissances politiques et syndicales des jeunes;
- s’impliquer dans la lutte pour la hausse du salaire minimum (5-10-15);
- syndicalisation;
- collaborer et créer des liens de solidarité intersyndicale et avec d’autres organismes jeunesse;
- création de liens avec les différents comités du CCMM–CSN;
- favoriser la prise de parole des jeunes dans les différentes instances.

Accroître les connaissances politiques et syndicales des jeunes

Formations

Nous avons participé à plusieurs formations au cours du mandat, lesquelles nous ont informés et sensibilisés à des réalités que nous connaissions moins.

La première est le camp de formation de lutte commune en janvier 2017. Nous avons participé, entre autres, à des ateliers sur l'intersectionnalité, sur la création d'affiches, sur l'histoire du syndicalisme, sur la manière de s'organiser face au saccage du réseau de la santé. Ce fut un événement enrichissant à plusieurs points de vue.

Le deuxième événement est la formation donnée par Annik Patriarcat (anciennement membre du comité jeunes) sur les normes du travail, organisée en collaboration avec le comité droit au travail. Celle-ci nous a permis de mieux comprendre un aspect essentiel des lois du travail au Québec qui concerne tout particulièrement les jeunes puisqu'ils occupent souvent des emplois non syndiqués.

Le troisième événement est notre participation au colloque sur l'islamophobie que le comité immigration et relations ethnoculturelles du conseil central a mis en œuvre. Ce colloque nous a ouvert l'esprit à des réalités que vivent certains groupes.

Forum social mondial

Lors du Forum social mondial, qui a eu lieu à Montréal en 2016, le comité a été assez actif. La représentante du comité a été panéliste à l'atelier « La relève syndicale et les comités des jeunes, une perspective internationale ». Également, nous avons aidé à l'organisation de l'atelier du conseil central « 15 \$ maintenant! Ou les mythes et réalités de la pauvreté au travail ». Nataël Bureau, un membre du comité, fut l'un des panélistes lors de cet atelier.

Visionnement public du débat des chefs

Un des événements majeurs que le comité jeunes a organisés fut le visionnement du débat des chefs du 18 septembre 2018 dans le cadre de la campagne électorale provinciale, qui a rassemblé une soixantaine de personnes dans l'agora de la CSN. Nous avons rencontré des gens de tout acabit qui voulaient regarder le débat des chefs dans une ambiance décontractée et non partisane. Cette soirée a été une réussite sur toute la ligne, et nous comptons bien recommencer à l'avenir.

Hausse du salaire minimum (campagne 5-10-15)

Sur la lancée du dernier mandat, nous avons continué à promouvoir un salaire minimum à 15 \$ l'heure. Au début du mandat 2016-2019, la CSN s'est jointe à la campagne 5-10-15, ce qui fait que nous avons été actifs lors des événements et activités de cette coalition.

En 2016, nous avons régulièrement fait signer la pétition pour le 5-10-15 en expliquant à la population le bien-fondé de nos revendications. Nous avons participé à plusieurs actions pour le salaire minimum à 15 \$ dont une manifestation d'appui aux employé-es en grève du Vieux-Port qui réclamaient un salaire à 15 \$ l'heure. Nous avons aussi participé à d'autres manifestations et distributions de tracts au cours du mandat.

Syndicalisation

L'événement phare du mandat fut la soirée « Ça va mal à shop? Es-tu syndiqué-e? » que nous avons organisé au bar le Yer'mad. Cet événement, tenu le 15 septembre 2016, lançait officiellement notre mandat et a été un réel succès. Il y avait des membres de la CSN, mais également des jeunes non syndiqué-es, ce qui était intéressant, compte tenu du sujet. Nous avons pu échanger avec plusieurs personnes qui présentaient diverses approches de la syndicalisation.



Le comité jeunes avait également comme objectif d'appuyer les syndicats en conflit. Ainsi, nous avons appuyé des syndicats en conflit dans la région tout au long du mandat. Par exemple, en début de mandat, nous nous sommes impliqués dans la grève du syndicat du CHP Les Jardins de Jouvence en participant à leur piquet de grève, ce qui a été fort apprécié dans un contexte de négociation difficile.

En 2017, nous avons appuyé le STT de l'Hôtel Gouverneurs Place Dupuis, que l'employeur avait mis en lock-out. Ce fut enrichissant comme expérience : nous avons rencontré plusieurs militantes et militants de ce syndicat qui étaient très heureux de recevoir notre appui.

Collaborer et créer des liens de solidarité intersyndicale et avec d'autres organismes jeunesse

Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM)

Nous avons participé à quelques événements du FJÎM, dont des 5 à 7 et le Sommet #Jeunesse375MTL, un événement jeunesse sur deux jours, organisé dans le cadre du 375e anniversaire de la ville de Montréal.

Nous avons eu la chance d'être représentés sur le conseil d'administration du FJÎM par un membre du comité pour une partie du mandat. Doug Scott Lorvil a ainsi pu nous tenir au courant des événements et des avis du FJÎM alors qu'il y siégeait.

Comité national des jeunes

En début de mandat, en collaboration avec le comité national des jeunes de la CSN, nous avons publié un communiqué de presse dénonçant les propositions des jeunes libéraux s'attaquant au principe d'ancienneté. Nous y affirmions entre autres que la « vraie révolution dans le monde du travail serait une réelle fin des disparités de traitement, une conciliation travail-famille-études plus présente et un salaire minimum à 15 \$ l'heure. Pour nous, le débat sur l'ancienneté des jeunes libéraux est un écran de fumée pour s'en prendre aux conditions de travail. Nous ne nous laisserons pas bernier et nous continuerons de lutter pour les travailleuses et les travailleurs¹ ».

École de la relève syndicale

Lors de l'édition de l'hiver 2017 de l'École de la relève syndicale de la CSN, la responsable du comité jeunes a été invitée à parler de son expérience syndicale en tant que jeune dans son syndicat local et en tant que responsable du comité jeunes au conseil central. Cette intervention a permis de recruter quelques membres pour le comité.

Étant donné que plusieurs membres du comité jeunes n'avaient jamais participé à l'École de la relève syndicale, nous y avons envoyé trois membres du comité. Cela a permis de recruter de nouveaux membres et de mieux comprendre la CSN et ses organisations affiliées.

¹ <https://www.csn.qc.ca/actualites/les-jeunes-de-la-csn-sopposent-aux-propositions-irreflechies-des-jeunes-liberaux/>

Liens avec d'autres organisations

Nous avons également participé à plusieurs actions, notamment à des manifestations contre la culture du viol, aux activités du 1er mai, à la soirée sur la relève syndicale du CIMM, au camp syndical du SFPQ, etc.

Visibilité du comité jeunes

En regardant le matériel que nous avons pour promouvoir le comité jeunes, nous avons constaté que nous n'avions pas grand-chose. Alors, nous avons créé une page Facebook officielle pour inviter les gens à participer à nos activités. Nous avons créé un groupe pour permettre aux membres plus actifs de rester en contact entre les réunions du comité.

Nous avons fait fabriquer des t-shirts pour être visibles lors d'événements. Cela a très bien fonctionné, entre autres à l'occasion de la distribution de condoms lors de l'assemblée générale du conseil central le 5 décembre 2018, qui portait sur les ITSS.

Nous avons remarqué un autre problème : la bannière du comité est trop lourde et lors des manifestations ce n'est pas pratique. Nous avons donc réfléchi à une alternative. Comme vous le savez, il pleut souvent lors des manifestations, c'est de là qu'est née l'idée de parapluies avec le logo du comité. De plus, cela fait de belles photos!

C'est à la suite de cela que l'idée des sacs réutilisables, des bouteilles d'eau et des soutiens pour téléphone nous est venue. Bref, le comité fait tous les efforts pour être visible et joindre les jeunes syndiqué-es!

Favoriser la prise de parole des jeunes dans les différentes instances

Soirée de réflexion sur la condition des jeunes femmes

Comme nous adhérons à l'idée de l'intersectionnalité, nous avons organisé, en collaboration avec le comité de la condition féminine, une soirée de réflexion sur les jeunes femmes. Le 8 décembre 2016, malgré une tempête de neige, nous avons eu une bonne participation de femmes et d'hommes qui ont échangé ensemble sur le sujet.

Rémunération des stages

La question de la rémunération des stages s'est imposée à nous, étant dans l'actualité militante depuis quelques mois. Le comité jeunes et le comité éducation ont travaillé ensemble sur le sujet. Le 30 avril 2018, nous avons eu une rencontre avec deux militantes de la Coalition montréalaise pour la rémunération des stages. Nous avons pu mieux comprendre leur lutte. En novembre 2018, à la suite de cette première rencontre, nous avons

organisé une assemblée publique sur le sujet, toujours en collaboration avec le comité éducation. Cette soirée a fait en sorte que notre réflexion sur le sujet s'est approfondie et enrichie.

Lors de l'assemblée générale du conseil central du 30 janvier 2019, nous avons déposé une proposition d'appui à la campagne pour la rémunération des stages, qui a été adoptée à l'unanimité.

Aider les syndicats locaux à créer un comité jeunes

Le comité jeunes a manqué de temps pour accomplir tout ce qu'il voulait. Entre autres, nous n'avons pas aidé de syndicat à créer un comité jeunes. Nous avons observé que les dépliants d'information sont incomplets et qu'il faudrait un appui extérieur pour atteindre notre objectif. Malgré tout, Catherine Thiffault, une membre du comité, a créé un comité jeunes dans son syndicat local (Association professionnelle du personnel administratif – APPA).

Le prochain mandat

Pour le prochain mandat, nous souhaitons obtenir un recensement des membres de moins de 35 ans dans nos syndicats affiliés. Nous voulons plus d'outils pour aider les syndicats à créer des comités jeunes. Nous voulons une meilleure représentation des jeunes dans les instances. Nous continuerons à travailler en collaboration avec les autres comités du CCMM–CSN, comme lors de ce mandat.





Comité solidarité internationale

Le contexte dans lequel la solidarité internationale évolue est en constante ébullition. Ce qui a toujours eu une influence sur l'action et les engagements du conseil central. Au fil du temps, nous avons également tissé des liens de solidarité qui perdurent encore aujourd'hui. C'est le cas notamment des liens que nous entretenons depuis le milieu des années 1970 avec le Centre international de solidarité ouvrière. Le comité a également connu des bouleversements d'un ordre politique. Les deux piliers du comité n'ont pas pu compléter le présent mandat. En effet, Suzanne Audette, deuxième vice-présidente, a dû quitter son poste au printemps 2017 alors que Michèle Saint-Denis a été absente à partir de l'automne de la même année. La perte de membres du réseau de la santé et des services sociaux a également eu pour conséquence de limiter l'engagement de la CSN en matière de solidarité internationale. Dès le printemps 2017, juste avant le départ de Suzanne, nous avons tracé les contours du repositionnement dans le dossier de solidarité internationale. Enfin, ajoutons qu'il a été difficile de mobiliser les militantes et militants du comité au cours de la deuxième moitié du mandat dans un tel contexte. Par ailleurs, le présent rapport témoigne de l'engagement des personnes impliquées dans ce dossier.

Déclaration des principes et engagements du comité

Dans la mouvance des enjeux internationaux, des positionnements géopolitiques des grandes puissances sur l'échiquier mondial et de la consolidation de l'idéologie néolibérale propulsée par les transnationales, il devient plus que jamais impératif d'accroître nos solidarités internationales.

Alors que le néocolonialisme continue de sévir dans les pays fragilisés par les guerres, des conjonctures économiques déficientes et la paupérisation accrue des classes dominées, le comité solidarité internationale ajoute sa voix à celles et ceux qui dénoncent ces injustices. C'est dans cette perspective que notre solidarité prend également toute son sens.

Nous tenons, à l'instar du Centre international de solidarité internationale (CISO) et d'autres organismes engagés et progressistes, à dénoncer les inégalités et à agir pour les combattre. Nous sommes d'avis qu'une organisation syndicale telle que la nôtre peut agir, au même titre que les autres acteurs de la société civile, dans ce sens. Nos actions et

notre réflexion reposent sur les préceptes selon lesquels la solidarité internationale se définit comme suit :

- « Un acte politique qui vise à rendre plus équitables les règles de la politique mondiale ».
- « Un acte nécessaire pour tous, car c'est la condition d'un monde plus juste »
- « Un acte réfléchi qui vise à induire des changements de comportements individuels et collectifs »

Nous croyons également à la nécessité du réseautage et à l'égalité des partenariats sans quoi le concept de solidarité ne peut coïncider avec notre volonté d'engagement.



Orientation générale des statuts et règlements

- Diffuser de l'information pour faire avancer, dans les syndicats affiliés, une prise de conscience des enjeux internationaux et pour élargir les solidarités;
- Développer la prise en charge des questions internationales par les syndicats et susciter l'implication du plus grand nombre de militantes et de militants dans la réflexion et l'action internationale;
- S'assurer, en collaboration avec la ou le responsable du comité exécutif, que les syndicats affiliés reçoivent une formation adéquate en matière de solidarité internationale et de paix;
- Susciter et participer à des campagnes d'appui à des luttes qui se mènent ailleurs et qui visent l'amélioration des conditions de vie et de travail, les droits syndicaux, la démocratie, la libération nationale ou la construction du socialisme et de la paix;

- Dans ce cadre, faire au conseil syndical toutes les suggestions opportunes quant aux appuis à fournir à des luttes qui se mènent sur le plan international;
- Favoriser la concertation de l'action internationale dans la région de Montréal.

Ces orientations, bien qu'ambitieuses, ont guidé nos activités lors du mandat 2016-2019. Dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale, nous avons déployé beaucoup d'énergie sur l'élaboration d'un colloque couvrant divers enjeux percutants et susceptibles d'intéresser les syndicats tels :

- les accords de libre-échange, la mondialisation et le néolibéralisme;
- l'ingérence étrangère et ses conséquences dans les pays comme la Colombie, le Mexique, Haïti, le Venezuela, etc. ;
- les guerres : Syrie, Irak, Yémen, Palestine et leurs conséquences sur les populations (exode);
- les impacts des minières canadiennes sur les populations (enfants et femmes) et l'environnement;
- la famine en Afrique subsaharienne;
- réfugié-es politiques, climatiques et économiques.

Les objectifs de ce colloque visaient surtout la sensibilisation des participantes et des participants aux causes et conséquences :

- des inégalités sociales et économiques dans le monde;
- de la mondialisation et du néolibéralisme ici et ailleurs dans le monde;
- des guerres impérialistes;
- de l'exploitation minière et des ravages qu'elle engendre;
- du néocolonialisme (dossier palestinien)

Nous voulions créer un engouement et poursuivre par la suite sur cet élan pour sensibiliser davantage les syndicats à l'importance de la solidarité internationale. Pour diverses raisons, la tenue de ce colloque n'a pas eu lieu. Nous avons donc dû revoir nos objectifs en ce sens et limiter la portée de ceux-ci. Il a donc été question d'organiser des dîners ou soupers thématiques, toujours sur les mêmes enjeux, mais en traitant ceux-ci séparément. L'idée continue de faire consensus et nous devons nous exécuter au cours du prochain mandat puisque le temps nous a fait défaut. La perspective de développer une formation sur la solidarité internationale adaptée et construite pour les syndicats revêt toujours la même importance, mais en raison des bouleversements que le comité a connus cet objectif n'a pas été réalisé au cours de ce mandat.

Nous avons rédigé différents articles dans le journal l'Unité et travaillé à la création de fascicules qui nous apparaissent, des outils importants permettant d'atteindre notre objectif de sensibilisation et d'information. De telles publications permettent d'approfondir un dossier en laissant l'espace nécessaire à l'analyse.

La création d'une page Facebook complète très bien cette orientation de sensibilisation. Nous devons certainement continuer d'alimenter cette page et ce ne sont pas les sujets d'actualité qui manquent.

Nous sommes donc à même de constater que beaucoup de travail reste à faire, mais de manière objective nous continuons de croire à la possibilité de la réalisation de l'ensemble de ces objectifs à moyen terme, et ce malgré l'ampleur de la tâche.

Actions en cours de mandat

Au cours du mandat, nous avons participé à différentes activités qui nous ont permis d'aborder les enjeux de l'actualité internationale ainsi que de faire valoir nos revendications et positions politiques :

- Participation à la manifestation contre la présence du G7 à La Malbaie (juin 2018)
- Participation à l'organisation de la manifestation lors de la 6e ronde de négociation de l'ALÉNA à Montréal (janvier 2018)
- Prise de position sur l'ALÉNA lors de l'assemblée générale (avril 2018)
- Participation au Colloque sur la Palestine organisé par le Centre international de solidarité ouvrière (novembre 2018)
- Participation à la soirée intercomité du CCMM-CSN (mars 2018)
- Organisation d'un dîner-causerie sur les minières (mars 2017)
- Soirée politique — Libération de la dirigeante autochtone Milagro Sala, avec la collaboration de Nathalie Guay, adjointe à la CSN (mars 2017)
- Manifestation en appui à la Catalogne (octobre 2017)
- Rencontre avec des députées de la Catalogne (octobre 2017)
- Manifestation contre l'AECG devant le Reine-Élizabeth (octobre 2016)
- Rencontre avec Robert Ismaël. Il nous a présenté le cercle de Jacques Roumain (fondateur du parti communiste d'Haïti) (juin 2017).

À la suite de son exposé, nous avons retenu une proposition à présenter à l'assemblée intercalaire du conseil central qui se lisait comme suit :

« Que le gouvernement du Canada cesse de soutenir l'occupation de l'ONU et respecte la souveraineté des nations »

- Participation au Forum social mondial à Montréal (août 2016)
- Réseautage avec des Palestiniens
- Réseautage avec des spécialistes de la question cubaine
- Nous avons reçu des membres d'un collectif mexicain pour les droits de la personne. Cette rencontre nous aura permis de mieux comprendre la situation de violence qui sévit actuellement dans ce pays. À la suite de cette rencontre nous avons décidé de soutenir les revendications de ce collectif, notamment par la publication d'un fascicule sur le sujet (mai 2017).
- Rencontre avec Yves Engler, auteur de plusieurs ouvrages dont celui sur le Rôle du Canada en Afrique, afin d'échanger pour mieux comprendre l'emprise sociopolitique des minières canadiennes en Afrique (2016).
- Implication dans la campagne Boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) :

Qui est une réponse citoyenne à l'impunité d'Israël et une action citoyenne non violente qui vise à faire pression sur Israël pour qu'il respecte le droit international et les droits des Palestiniens-nes. Cette campagne n'est pas antisémite : elle ne vise pas les « Juifs en tant que Juifs ». Elle vise les politiques des gouvernements israéliens successifs envers le peuple palestinien : occupation, colonisation, blocus de Gaza, interdiction du droit de retour, mur de séparation, inégalité de droits pour les Palestiniens et Palestiniennes vivant en Israël.

- Participation à la caravane CUBA et à la table de concertation Québec-Cuba
- Projet en cours afin de former une brigade pour Cuba
- Nous souhaitons ici consolider notre solidarité avec le peuple cubain. Le projet consiste à réaliser un documentaire vidéo et photographique sur différents dossiers tel que le syndicalisme cubain en santé.
- Développer des contacts avec d'autres syndicats latino-américains
- Des contacts ont été amorcés avec le syndicat des enfants travailleurs de la Bolivie, mais sans résultats probants.
- Soutien à la cause des « Cinq Cubains » et tenue d'une conférence à la suite de leur libération de prison aux États-Unis. Cette conférence tenue au Centre St-Pierre aura réuni 160 personnes ce qui révèle l'intérêt pour ce dossier nébuleux.



Publications dans le journal Unité

Tout au long du mandat, nous avons publié des articles dans le mensuel Unité portant sur les enjeux syndicaux et politiques de la scène internationale et fait rayonner des expériences de solidarité internationale

- La crise des réfugié-es : État de la situation au Canada (janvier/février 2017)
- Politique américaine : le rouleau compresseur Trump (avril 2017)
- Colombie : Paix et impasse de la réforme agraire (juin 2017)
- Minières canadiennes au Salvador (mai 2017)
- Élection de Donald Trump (décembre 2016)
- Flottille de la liberté Le bateau des femmes pour Gaza (novembre 2016)
- Travail infantile dans le monde : le cas de la Bolivie (septembre 2016)

Autres Publications

Grâce à la collaboration de militantes et de militants, nous avons produit deux fascicules visant à sensibiliser nos membres aux situations du Mexique et du Venezuela.

- Publication d'un fascicule sur la question politique du Venezuela : « Mythes et désinformation sur la situation au Venezuela »
- Publication d'un fascicule sur la question de la violence et de la violation des droits humains au Mexique en collaboration avec le collectif PRODH au Mexique.

Perspectives

Depuis le 36^e congrès, le conseil central a dû se déployer autrement en matière de solidarité internationale. Les ressources n'étant plus les mêmes, nous avons misé sur un meilleur arrimage avec la CSN pour alimenter notre réflexion au sujet d'enjeux internationaux. La collaboration avec Jean Dalcé, du service de la recherche de la CSN, fut précieuse, particulièrement lors de la renégociation de l'ALÉNA. À l'instar du CISO nous avons dénoncé les situations d'abus, notamment au sujet de l'exploitation des travailleuses et des travailleurs aux quatre coins de la planète. Même si nous ne pouvons plus assurer une présence assidue dans différentes coalitions, nous suivons de près les travaux du Collectif Échec à la guerre et de Boycott, désinvestissement et sanctions (BDS). Pour nous, l'évolution de la situation politique en Amérique latine et aux États-Unis continue de faire partie de nos priorités. Nous demeurons solidaires des causes palestinienne et cubaine.

Priorités pour le mandat 2019-2022 :

- Consolider nos contacts avec les syndicats du Mexique (FAT)
- Créer une brigade pour Cuba
- Assurer une plus grande implication terrain, notamment par des participations aux stages organisés par le CISO
- Publier des fascicules sur différentes thématiques et enjeux internationaux
- Continuer de développer un réseautage international
- Développer des solidarités avec les autochtones des pays alliés
- Élaborer une formation sur la solidarité internationale dédiée aux syndicats
- Favoriser le travail en intercomité



Santé et services sociaux

Le front de lutte santé et services sociaux n'a pas été épargné par les soubresauts liés à la perte de membres. Dès la deuxième année, la responsable du front de lutte élue lors du congrès, Judith Huot, remplaçait Luc Bastien, à la vice-présidence régionale à la FSSS, à la suite du changement d'allégeance de son syndicat. Elle fut remplacée par Isabelle Cuconati du STT du CIUSSS de l'Est qui partait pour un congé de maladie à long terme quelques mois plus tard. Heureusement, Isabelle est de retour.

Le front de lutte santé et services sociaux est le seul qui ne compte pas de comité. Lors de la soirée organisée en intercomité en mars 2018, quelques personnes se sont montrées intéressées. Dès le début du prochain mandat, nous procéderons à une relance pour constituer un comité.

Un mandat mouvementé en santé et services sociaux

Le gouvernement Couillard a poursuivi son massacre des services publics. L'onde de choc qui a frappé le système public de santé et des services sociaux fait encore sentir ses effets. La fusion des accréditations syndicales dans les CIUSSS et les CISSS ont occupé les militantes et les militants à temps plein. Il leur a fallu reconstruire les syndicats, apprendre à composer avec d'autres cultures syndicales provenant des syndicats fusionnés, tout en développant de nouvelles pratiques, notamment en matière de consultation des membres. En effet, les syndicats des CIUSSS et des CISSS représentent dorénavant plusieurs milliers de membres répartis sur plusieurs sites. Les syndicats ont dû se mettre à la tâche rapidement, la fameuse loi 10 imposée par le ministre Barrette les obligeant à conclure leurs négociations locales au plus tard le 30 septembre 2018. Nous saluons le courage et la détermination des militantes et des militants qui s'y sont attelés et qui se sont battus pour la protection des droits de leurs membres et la qualité des services.

Ma place en santé, j'y tiens!

Le conseil central a participé activement à la deuxième phase de la vaste campagne d'information et de mobilisation Ma place en santé, j'y tiens! Cette campagne, amorcée en 2014, vise à contrer le démantèlement du réseau, tant en ce qui a trait aux centres jeunesse, aux CLSC, aux centres de réadaptation et au soutien à domicile qu'à d'autres volets composant notre système public de santé et de services sociaux. La volonté de

privatisation du gouvernement était claire ! Par exemple, à l'automne 2016, lors d'un rassemblement à Laval organisé en collaboration avec l'Association des auxiliaires familiales du Québec, nous dénonçons un investissement de 22 M\$ dans les services privés alors que les services offerts au public étaient livrés à un véritable massacre. De notre côté, nous réclamions un réinvestissement massif de toute urgence dans le système public afin de pouvoir répondre efficacement et adéquatement à la demande croissante de soins et de services à domicile. Les actions de visibilité menées dans le cadre de cette campagne sont trop nombreuses pour que nous en fassions la liste ici. Nous tenons cependant à remercier les syndicats qui se sont impliqués dans l'organisation de celles-ci.

Des victoires au CHU Sainte-Justine!

En 2015, Gaétan Barrette annonçait la fusion forcée du CHU Sainte-Justine et du CHUM, privant Sainte-Justine de son indépendance décisionnelle. Une mobilisation fut lancée pour que la mission de médecine pédiatrique ne soit pas avalée par la vocation médicale pour adulte du CHUM. Les syndicats locaux, tous affiliés à la CSN, et la CSN, ont joué un rôle majeur dans cette bataille qu'ils ont menée aux côtés du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de Sainte-Justine puis, avec les parents, les enfants, les partis d'opposition, et bien d'autres personnalités et



organisations. Devant ce parti pris unanime pour la santé et le bien-être des enfants, le ministre Barrette n'a eu d'autre choix que d'abdiquer.

Les syndicats de l'Hôpital Sainte-Justine ont aussi mené une lutte victorieuse contre

la centralisation des laboratoires dans le projet d'Optilab du ministre Barrette. En effet, en janvier 2019, le ministère de la Santé et des Services sociaux redonnait la gestion de son service de laboratoire au CHU Sainte-Justine afin de protéger sa mission essentielle pour tous les enfants du Québec.

Le travail en coalition

Le travail sur les enjeux en matière de santé et de services sociaux se fait également par notre participation à plusieurs mouvements et coalitions, notamment avec nos alliés de la Coalition Main rouge. Vous pourrez en savoir plus sur cette dernière dans le bilan du comité de mobilisation.

La Coalition Solidarité Santé

Le conseil central a poursuivi son implication dans la Coalition Solidarité Santé, qui regroupe des organisations syndicales et communautaires. Au cours du mandat, la coalition a principalement travaillé sur les enjeux liés à la réforme Barrette, plus spécifiquement, contre le démantèlement du système public de santé et de services sociaux et aussi, contre les frais accessoires, soit les frais qui devaient être payés pour obtenir un soin, un traitement ou un service médical. Ces frais étaient illégaux ou abusifs quand ils faisaient l'objet d'une surfacturation de la part des médecins. Ils constituaient une entrave à l'accessibilité des soins de santé. Cette dernière bataille s'est avérée victorieuse, puisqu'en septembre 2016, le ministre Barrette annonçait qu'il abolissait les frais accessoires. Aussi, la coalition a mené une campagne intitulée « Le remède aux coupures » pour revendiquer un régime d'assurance médicaments universel et entièrement public. La CSN et la FTQ, qui ne font pas partie de la coalition, ont lancé de leur côté une campagne revendiquant aussi une assurance médicaments publique et universelle.

En terminant, nous devons signaler les problèmes financiers de la coalition. En effet, pour plusieurs raisons, au fil des ans, plusieurs organisations, dont la CSN, ont choisi de quitter la coalition. La FSSS et le conseil central ont décidé d'y rester et ont accepté, à l'instar d'autres organisations syndicales, d'augmenter leur participation financière pour l'année 2018-2019. Nous demeurons préoccupés par la survie de la coalition et nous suivrons l'évolution de celle-ci au cours du prochain mandat.

Le Mouvement des Personnes handicapées pour l'accès aux services (PHAS)

Il y a plusieurs années, le congrès confiait la mission au conseil central de se pencher davantage sur la situation des personnes handicapées. Il faut avouer que nos interventions en cette matière se sont avérées très ponctuelles et peu nombreuses. Cependant, au cours du présent mandat, nous avons appuyé la campagne du Mouvement PHAS, dont la mission est de promouvoir l'accès à des services sociaux et de santé qui répondent aux besoins des personnes handicapées et à ceux de leur famille. Ce mouvement se démarque par son dynamisme et nous sommes ravis de participer aux actions qu'il porte.

La Coalition Sauvons l'Hôtel-Dieu

La lutte pour la préservation de la vocation hospitalière de l'Hôtel-Dieu se poursuit dans un nouveau contexte. Le nouveau CHUM est désormais ouvert. Rappelons que nos demandes visent à ce que l'Hôtel-Dieu demeure public à 100 %, que l'on conserve les cliniques médicales, les laboratoires, 34 places en urgence, des salles d'opération, que l'on ajoute un CHSLD et, bien sûr, du logement social.

Nous avons poursuivi nos actions pour sensibiliser tant les pouvoirs publics que les citoyennes et les citoyens, soit par la distribution de tracts, en tenant des actions de visibilité et, surtout, en organisant ou en participant à l'organisation de plusieurs assemblées citoyennes. En 2017, la sortie du très touchant film d'Annabelle Loyola, *Le dernier souffle* : au cœur de l'Hôtel-Dieu a donné un second souffle à notre mouvement. En effet, nous avons pu faire quelques interventions publiques à la suite de projections. Nous avons également profité des élections pour organiser une assemblée citoyenne dans le cadre des élections provinciales de 2018. Lors de cette assemblée, organisée en collaboration avec la Communauté Saint-Urbain, nous avons réussi à faire signer une déclaration d'appui à des candidates de trois partis politiques, soit la CAQ, le PQ et QS. À la suite de cet événement, le conseil central a décidé de joindre les rangs de la Communauté Saint-Urbain pour poursuivre la bataille.

Non aux CHUs en PPP

Un des legs des libéraux est la construction et la gestion des deux mégacentres hospitaliers — le CHUM et le CUSM — en mode PPP, ce à quoi nous nous sommes toujours opposés. Il y a 10 ans, le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN et plusieurs autres organisations fondaient la Coalition CHUs sans PPP. Composée, entre autres, d'organisations syndicales, de groupes communautaires et d'organisations comme Médecins québécois pour le régime public, la coalition met de l'avant la nécessité d'utiliser un mode conventionnel et public pour la construction des centres hospitaliers universitaires (CHU). En effet, partout



à travers le monde, le recours au mode PPP pour la construction s'est avéré catastrophique et entraîne des problèmes comme des coûts de construction plus élevés, des services offerts de mauvaise qualité, la perte d'expertise, le manque de transparence, le transfert des risques vers le public, des dangers manifestes de conflits d'intérêts, etc. Le vérificateur général lui-même avait publié un rapport accablant sur le sujet. Dans

ce rapport, on apprenait que les analyses sur lesquelles l'Agence des PPP avait fondé ses décisions étaient biaisées et faussées dès le départ.

Malgré toutes nos actions et représentations, le gouvernement Charest a décidé d'y foncer tête baissée. La suite de l'histoire nous a malheureusement donné raison. Tous les problèmes que nous avons évoqués se sont produits. Et 10 ans plus tard, la bataille se poursuit toujours.

On se fait avoir, mettons fin aux contrats !

La CSN, la FSSS, le CCMM et les syndicats concernés n'ont jamais lancé la serviette. Tout au long du mandat, nous avons poursuivi nos actions sur le sujet, par exemple en organisant des actions de visibilité devant le CHUM et en prenant position régulièrement sur la place publique.

Nous faisons le constat que plusieurs éléments de la réalisation des CHUs ont été bâclés et coûtent une fortune à corriger. Chaque rénovation contient un surcoût qui peut aller jusqu'à 26 % pour payer les partenaires privés¹. Ce surcoût pourrait s'appliquer sur chacune des rénovations pour les 30 prochaines années. De plus, à chaque fois qu'un correctif est nécessaire, c'est un véritable casse-tête pour identifier qui est responsable de la dépense et de la réparation. Et, surtout, il a été démontré que le contrat du CUSM a été accordé à la suite d'une fraude. En novembre 2018, « Yanai Elbaz, ex-bras droit d'Arthur Porter, ancien directeur du CUSM mort au Panama en 2015, a reconnu sa culpabilité à quatre chefs d'accusation, dont trafic d'influence, abus de confiance, recyclage des produits de la criminalité et blanchiment d'argent² ». Le rapport d'enquête de la Sûreté du Québec qualifiait cette affaire de « la plus grande fraude de l'histoire du Canada ».

En ce sens, le gouvernement du Québec a le devoir de mettre fin à cette hémorragie de dépenses publiques injustifiées. Déjà, en octobre 2014, l'IRIS estimait que de mettre fin à la gestion en PPP du CHUM et du CUSM permettrait de faire des économies de plusieurs centaines de millions de dollars selon les hypothèses les plus conservatrices tandis que les hypothèses les plus réalistes suggéraient des économies pouvant atteindre un total de 4 G\$³.

1 LEMAY Éric Yvan (28-11-2018) *Les rénovations des mégahôpitaux en PPP vous coûtera une fortune jusqu'en 2047*, Journal de Montréal

2 Ménard Marc-Antoine et Panasuk Anne (26 novembre 2018), Scandale du CUSM : l'ex-directeur adjoint Yanai Elbaz plaide coupable, Radio-Canada, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1138177/scandale-fraude-cusm-yanai-elbaz-plaide-coupable-ex-directeur-adjoint>

3 Hébert G.et Nguyen Minh (octobre 2014), *Devrait-on racheter les PPP du CHUM et du CUSM*, Note socio-économique, IRIS

Surcharge de travail

Une des dimensions qui a marqué la dernière partie du mandat est la dénonciation de la surcharge de travail dans le réseau de sa santé et des services sociaux. Des syndicats affiliés au conseil central ont dénoncé cette surcharge en organisant des actions de visibilité devant leurs établissements; en réponse à l'appel de Québec solidaire, 1 500 personnes ont marché dans les rues de Montréal le 24 février 2018 pour réclamer la démission de Gaétan Barrette. Et le conseil central a profité de son assemblée générale de mars 2018 pour sensibiliser ses membres et lancer une campagne qui nous a permis de ramasser plus de 2 000 lettres.

Au cours de cette assemblée, Judith Huot nous a rappelé les raisons qui ont conduit à cette situation, en partant des compressions appliquées depuis l'époque du gouvernement Charest. Petit à petit, la charge de travail est devenue plus lourde, ce qui a conduit à plus d'accidents de travail et plus d'épuisements professionnels. Les fusions qui ont accompagné ces compressions ont miné le sentiment d'appartenance du personnel du réseau. Adrien Doamba, du CIUSSS du NÎM, nous a expliqué comment les employées de bureau se sont retrouvées les premières à être touchées par la loi 10 et comment les modifications dans leurs conditions de travail sont telles que plusieurs préfèrent quitter leur emploi. Nathalie Bourque, du CISSS de Laval, a témoigné de la manière dont la réorganisation du travail affecte les auxiliaires familiales. Caroline Hardy, préposée aux bénéficiaires (PAB) au CIUSSS de l'Est nous a aussi parlé de l'essoufflement des PAB et du fait que les conditions d'exercice de leur profession affectent la dignité des patients. Sophie Leclair, du CHU Sainte-Justine, témoigne des conditions de travail des infirmières. Là aussi, les ratios de patients sont augmentés et le personnel n'est pas remplacé, tout comme chez les professionnel-les, comme nous en a fait part Jessica Goldschleger, aussi de Sainte-Justine. Là aussi, on demande aux travailleuses de faire toujours plus avec toujours moins. Les postes vacants, les congés de maladie et de maternité ne sont pas remplacés et certains postes sont abolis. Isabelle Cuconati a conclu la présentation en abordant les problèmes entraînés par les compressions et la surcharge chez les travailleuses et les travailleurs qui œuvrent dans les cuisines et à la salubrité. Par la suite, de nombreuses personnes sont venues témoigner de ce qu'elles vivent dans leur milieu de travail ou témoigner leur appui.

Développer une réflexion sur les services dans le Grand Nord

Nous n'avons pas développé cet objectif autant que nous l'aurions souhaité. Mentionnons cependant que nous avons alimenté la page Facebook du conseil central de temps à autre. Aussi, la visite que nous

avons organisée durant la semaine du 25 mars 2019 nous a permis de recueillir de précieuses données qui seront utilisées dans le prochain mandat.

Perspectives :

- Relancer le recrutement pour la formation d'un comité.
- Poursuivre la lutte pour la résiliation des contrats des CHUs en PPP et leur rachat
- Poursuivre nos actions pour préserver la vocation hospitalière de l'Hôtel-Dieu et pour le développement d'un projet de logements sociaux.
- Participer à la campagne de la CSN pour revendiquer une assurance médicaments publique et universelle.
- Suivre l'évolution de la situation à la Coalition Solidarité Santé, notamment en lien avec les travaux que nous menons à l'intérieur d'autres coalitions.
- Suivre les enjeux liés à la surcharge de travail.



La formation :

Soutenir l'action syndicale

Le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN offre toujours de nombreuses sessions de formation de base qui visent à initier les militantes et militants à leur rôle et leurs responsabilités de personnes élues dans un syndicat.

À l'automne 2017, tout le monde s'est réjoui de retrouver les locaux de la CSN pour suivre les sessions de formation. La mise en commun des expériences et le partage des pratiques syndicales sont mis à contribution dans la formation à la CSN.



Calendrier régulier des formations

La formation occupe une grande place dans la mission du conseil central. Nous offrons deux types de formation. Les quatorze formations de base, dont les sessions exécutif 1 et 2, les trois formations en santé-sécurité ainsi que la trésorerie et le secrétariat. Ces sessions font partie du parcours CSN qui vise à bien outiller les syndicats. Des formations thématiques peuvent être offertes aux syndicats selon la conjoncture (austérité, fiscalité, etc.). Plus de 1 400 personnes ont suivi les sessions en français, et près de 20 ont suivi celles en anglais. Souvent, pour ces militantes et militants, les formations sont le premier contact avec la CSN. Après une participation plus faible en 2017-2018, nous pouvons dire que la formation a repris son envol. En effet, 594 personnes ont été formées en 2018. Des sessions ont été ajoutées au calendrier régulier pour répondre à la demande des syndicats.

Nous avons eu à renouveler notre équipe de formation, étant donné que huit formateurs et formatrices ont dû quitter à la suite du vote d'allégeance dans le réseau de la santé. Depuis, nous avons réussi à en recruter quatorze.

Formation spécialisée

Le nombre de sessions de formation spécialisée a diminué durant les deux derniers mandats, faute de participation. C'est le cas de la session *Droit international et syndicalisme*, conçue par le Centre international de solidarité ouvrière (CISO). Cette situation s'explique probablement par le lourd contexte sociopolitique dans lequel nous évoluons présentement. Il est donc compréhensible qu'on ne s'engage que dans ce qu'on considère comme incontournable.

Par ailleurs, nous avons offert des sessions *Syndicalisme et société* destinées aux personnes immigrantes. Pour ce faire, nous avons donné un atelier *Initiation au syndicalisme* au Salon de l'immigration. De plus, nous sommes allés à la rencontre de nouveaux arrivants en organisant de nombreux ateliers en collaboration avec l'organisme au service des immigrants, ALPA.

Dans la foulée de la négociation locale du réseau de la santé et des services sociaux, nous avons organisé une formation de mobilisation réunissant des participantes et participants de tous les CIUSSS ainsi que du CISSS. Merci aux conseillers SAMVR particulièrement Jean-Marie Vézina et Diane Ford qui ont contribué au succès de l'organisation de cette formation.

Bilan des activités

Les formations *Exécutif syndical 1* ainsi qu'*Initiation en santé et sécurité* ont été revues et sont présentement en rodage. Une nouvelle formation *Suivi de dossier en santé et sécurité* a été ajoutée au calendrier. Cette formation est très appréciée. L'objectif étant la prise en charge rapide des dossiers de défense des travailleuses et travailleurs. Elle se déroule en deux jours, ce qui la rend plus accessible aux plus petits syndicats. La formation intitulée *Action syndicale en prévention* est maintenant inscrite au calendrier du CCMM. Elle est donnée conjointement par la Fédération du



commerce et la Fédération de la santé et des services sociaux. Rappelons que le calendrier complet des formations est envoyé dans les syndicats à chaque rentrée syndicale, au mois de septembre. Le but étant de donner d'autres outils aux syndicats pour prendre en charge tous les aspects du travail syndical. Nous sommes aussi très fiers de notre nouvelle équipe de formateurs et formatrices provenant de plusieurs fédérations.

Sessions en anglais

Dans l'équipe de formatrices et formateurs, plusieurs sont bilingues. Au cours du mandat plus d'une vingtaine de militantes et militants anglophones ont été formés. Il nous semble important de maintenir ces sessions, peu importe le nombre d'inscriptions. À quelques occasions des personnes formatrices se sont déplacées pour aller donner des formations à des syndicats ayant de la difficulté à se rendre dans les locaux de la CSN.

La motivation des militantes et militants qui participent à une session de formation est un facteur de succès essentiel à une appropriation des notions syndicales. L'augmentation de la participation aux différentes sessions depuis la rentrée de 2018 est en hausse constante, ce qui laisse présager un engouement pour la formation de base.

À cet égard, tout laisse croire que nous atteindrons nos objectifs, notamment susciter une plus grande adhésion à l'engagement syndical.



Comité de mobilisation



Introduction

Avant de procéder au bilan du comité de mobilisation, il nous apparaît important de rappeler son origine. En 2010, lors du 34^e congrès du conseil central, nous avons fondé un réseau de solidarité pour appuyer les syndicats en grève ou en lockout, aux prises avec des conflits qui s'échelonnaient sur plusieurs mois, comme celui du Journal de Montréal, ou encore, celui du cimetière Notre Dame des Neiges. Par la suite, ce genre de conflits était moins fréquent dans la région. Comme nous ne sollicitons plus ou presque plus le réseau de solidarité, la participation s'est progressivement étiolée. Par ailleurs, lors du mandat 2013-2016, le conseil central a été un fer de lance de la lutte à l'austérité et, pour maximiser la participation aux actions, nous avons mis sur pied un réseau de militantes et de militants ainsi qu'un comité de mobilisation composé de membres provenant de toutes les fédérations. Compte tenu du succès de cette démarche, les délégué-es du 36^e congrès, tenu en 2016, décidaient d'officialiser la création du comité de mobilisation et d'un réseau de mobilisation.

Le comité de mobilisation est composé d'un maximum de 10 militantes et militants élus à l'assemblée générale suivant le congrès, d'une personne du comité exécutif, d'un responsable de comité du conseil syndical, d'une conseillère ou conseiller syndical et d'une employée de bureau. L'objectif de ce comité est d'appuyer les syndicats en lutte et de favoriser la participation des membres du conseil central aux diverses actions de mobilisation de celui-ci. Son mandat est :

- D'appuyer la mise en œuvre des campagnes du conseil central et de la CSN et d'apporter un soutien aux luttes menées par les syndicats locaux en collaboration avec l'équipe du CCMM-CSN;
- De coordonner le réseau de solidarité et le réseau de mobilisation fusionnés;
- D'appuyer l'organisation de mobilisations dans le cadre des plans d'action du conseil central, tout en considérant les diverses alliances;
- De favoriser la participation la plus large possible des syndicats aux mobilisations du conseil central;
- De participer aux actions du conseil central et de mobiliser pour celles-ci;

- De soumettre des propositions et de rendre compte des activités aux instances décisionnelles appropriées.

Quant à lui, le réseau de mobilisation est composé de militantes et de militants qui souhaitent participer aux actions du conseil central et de ses syndicats affiliés.

Dès l'automne 2016, nous avons donc procédé à l'élection des membres du comité de mobilisation et commencé nos travaux.

Appuyer les syndicats de la région

Les syndicats affiliés au conseil central mènent un nombre impressionnant de luttes et de mobilisations au cours d'un mandat. Lorsque telle est leur volonté, les membres du comité de mobilisation peuvent leur venir en appui.

Rapidement, le comité s'est mis en action. En effet, le 14 décembre 2016, l'Hôtel Gouverneur Place Dupuis décrétait un lockout, jetant sur le trottoir les membres du syndicat une semaine avant Noël. Dix-sept semaines plus

tard, les travailleuses et les travailleurs adoptaient une entente de principe à 81% et rentraient au boulot la tête haute, après une lutte exemplaire à tous points de vue. Tout au long du conflit, le comité de mobilisation et un grand nombre de membres ont appuyé le syndicat de diverses manières. En

effet, toutes les semaines, les comités du conseil central et des membres de syndicats locaux leur ont signifié leur appui sur les piquets de grève. Des syndicats les ont également invités dans leur assemblée générale ou leur conseil syndical. Le 16 février 2017, le comité de mobilisation a organisé une soirée de réflexion et de mobilisation pour stimuler encore davantage l'appui des membres du conseil central à ce syndicat. D'ailleurs, les membres du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de l'Hôtel Gouverneur Place Dupuis nous ont témoigné à plusieurs reprises que ces gestes de solidarité les ont aidés à tenir le coup. Parce que c'est ça, être



affilié au conseil central : on peut toujours compter sur la solidarité des camarades des autres syndicats.

Cette solidarité s'est également manifestée lors d'autres conflits ou luttes syndicales. Par exemple, le comité a aussi appuyé les actions menées dans le cadre de la lutte des employés de soutien du Collège Stanislas, sauvagement mis à pied par leur employeur ainsi que celles menées par d'autres syndicats, tels que le SEMB-SAQ, et le Syndicat des travailleuses des CPE de Montréal et Laval, lors de leurs grèves.

Le comité de mobilisation a également appuyé les syndicats par le biais de signatures de pétitions, d'envois de courriels à des patrons, ou en participant à des manifestations ou à des piquets de grève. Aussi, pour certaines de ces actions, les membres du réseau de mobilisation ont été sollicités.

Parlons mobilisation !

Le 21 septembre 2017, le comité de mobilisation a organisé une soirée de réflexion et de formation sur la mobilisation régionale. Cette rencontre a été très appréciée des participantes et des participants. Elle nous a aussi permis de relancer le réseau de mobilisation. Celui-ci est composé de militantes et de militants qui souhaitent être mis au courant des actions auxquelles participent le conseil central et ses membres. Nous devons cependant être plus systématiques afin de maintenir cette liste à jour et l'alimenter plus régulièrement afin d'augmenter la participation des membres aux actions du conseil central et de ses alliés-es.

Les actions que nous organisons ou auxquelles nous participons au cours d'un mandat sont trop nombreuses pour les répertorier ici. Pensons à toutes celles que nous avons menées contre l'austérité en collaboration avec la Coalition Main rouge, notamment celles tenues tous les 20 février, lors de la Journée mondiale pour la justice sociale, celles contre les paradis fiscaux, celles organisées par la coalition 5-10-15, lors du G7, ou encore les manifestations du 1^{er} mai, pour ne nommer que celles-là. Ajoutons à toutes ces actions, l'appui important de membres du comité de mobilisation à la campagne de lettres sur la surcharge de travail dans le secteur public de la santé et des services sociaux, lancée par le front de lutte santé et services sociaux.



En plus de faire la promotion à l'aide d'outils de communication du conseil central, nous avons également sollicité les membres du réseau de mobilisation pour la plupart de ces actions. Le comité de mobilisation a aussi organisé un atelier de fabrication de pancartes pour la manifestation du 1^{er} mai 2018. Les gens ayant participé à cette activité l'ont trouvée fort amusante. L'expérience a été renouvelée en 2019.

Soutenir les campagnes de la CSN

Les conseils centraux ont comme mandat de décentraliser les campagnes de la CSN dans les régions. À ce titre, les membres du comité ont participé à la campagne *Voir loin, viser juste!* À l'hiver 2018, nous avons participé à l'élaboration d'une formation, en plus de la suivre, pour former des multiplicateurs de cette campagne. Malheureusement, nous avons reçu très peu d'invitations de syndicats. En effet, malgré une très bonne



participation du comité de mobilisation, cette partie du plan d'action de la CSN n'a pas connu le succès escompté. Le comité a aussi soutenu la campagne en identifiant des moyens à mettre

de l'avant afin de promouvoir nos revendications lors des élections provinciales de l'automne 2018. Par exemple, nous avons produit une lettre type et des outils d'information afin d'outiller les syndicats souhaitant participer à la campagne. L'objectif de ces moyens était d'abord et avant tout de permettre aux membres du conseil central de participer aux débats qui se tenaient lors des élections et de faire valoir leurs revendications.

À l'automne 2017, le comité a participé à la consultation publique sur l'encadrement du cannabis. Les membres se sont documentés et ont soutenu la position développée par la CSN. Cette position affirmait qu'« un monopole public était le plus apte à assurer une distribution responsable du cannabis, axée sur la santé et la sécurité publique et qu'une entreprise comme la SAQ a l'expertise nécessaire pour développer un réseau de distribution respectueux des objectifs poursuivis par nos gouvernements : prévention, information, protection des jeunes, baisse du taux de criminalisation et lutte au crime organisé. »

Difficultés rencontrées et perspectives

Le comité de mobilisation n'a pas été épargné par l'onde de choc générée par la perte importante de membres dans le secteur de la santé et des services sociaux. Nous avons dû élire de nouveaux membres dès la deuxième année du mandat. Certaines démissions étaient dues à d'autres raisons comme un changement d'emploi ou des surcharges de travail. Cela a évidemment nui à la stabilité du comité. Même chose du côté des salarié-es. Le comité a subi un important roulement de personnel du côté des conseillères et conseillers syndicaux et des employées de bureau qui lui viennent en soutien et ceci n'a pas été sans avoir de conséquences.

Comme mentionné précédemment, nous avons également eu de la difficulté à recruter pour le réseau de mobilisation et à le maintenir « vivant ». Une des priorités du comité pour le prochain mandat sera de corriger la situation. Le comité est composé de membres provenant de toutes les fédérations, ce qui est une grande richesse. Nous devons davantage exploiter cet atout en intensifiant le recrutement fédération par fédération. Nous profiterons d'ailleurs du présent congrès pour faire le plein de membres !

Lors du dernier congrès, les délégué-es ont adopté une proposition visant à promouvoir la solidarité sur une base géographique. Par exemple, en août 2016, lors de la fermeture de l'installation Minime du CPE Mini-Fée à Montréal-Nord, nous avons invité la Coalition Ahuntsic-Montréal-Nord à se joindre à nous lors d'une intervention de sensibilisation auprès des membres du CA. Ou encore, en août 2017, nous avons interpellé des syndicats du centre-ville de Montréal pour venir nous prêter main-forte lors d'un rassemblement pour le 15 \$ l'heure devant l'Hôtel de ville de Montréal. Nous ne l'avons fait que trop peu lors du présent mandat et nous veillerons à améliorer la situation à cet égard.

Enfin, pour citer un membre du comité : il ne peut pas y avoir de mobilisation sans information ! Le comité prévoit améliorer cet aspect de son travail.

En conclusion, nous tenons à mentionner que, malgré les difficultés que nous avons rencontrées au cours de cette première expérience, nous sommes persuadés que le comité et le réseau de mobilisation sont des instruments essentiels à la réalisation des mandats confiés au conseil central. Il ne vous reste plus maintenant qu'à nous aider à regarnir la liste du réseau de mobilisation et, bien sûr, de participer à toutes les actions menées par le conseil central pour plus de justice sociale et pour mettre fin à l'exploitation !

Les membres du comité de mobilisation — mandat 2016-2019

FSSS

Simon Turbide (2016-2018)
Marie Pagès (2018-2019)
Nathalie Fontaine (2018-2019)
Chantal Morin (2016-2019)

FNEEQ

Bertrand Guibord (2016-2017)
Émilie Sarah Caravecchia
(2017-2018)

FP

Laurier Courtemanche (2016-2017)
Léa Fontaine (2018-2019)

FEESP

Valery Robichaud (2016-2017)

FC

Daniel Fortin (2016-2019)

FIM

Roger Davidson (2016-2019)

CONSTRUCTION

Benoît Valiquette (2016-2019)

Conseil syndical

Arianne Carmel-Pelosse (2016-2018)
Martin Renaud (2018-2019)

Responsable au comité exécutif

Dominique Daigneault

Conseillère syndicale

Nathalie Cliche (2016-2018)

Conseiller syndical

Frédéric Bernier (2016-2018)
Luc Brisebois (2018)
Mikaël Hébert (2019)
Pierre-André Champoux (2019)

Employées de bureau

Hélène Gauthier
Isabelle Cauchon
Nancy McDonald

